

CESA

21 clauses débattues par les hauts responsables (Abou Ghazaleh)

P.16

APN

Une délégation de la Commission de l'Habitat à Adrar pour s'enquérir des préoccupations des entreprises chargées du projet de la RN 06

P.16

SOMMET ARABE D'ALGER

Avancées significatives dans le dossier de l'Union douanière arabe (Chebira)

P.3

SOMMET ARABE D'ALGER

M. Aboul Gheit appelle à la cristallisation d'une vision arabe intégrée pour relever les défis de la sécurité alimentaire

Le Secrétaire général (SG) de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit a appelé, vendredi à Alger, à la cristallisation d'une vision arabe intégrée pour relever les défis de la sécurité alimentaire dans la région. Dans une allocution prononcée à l'ouverture du Conseil économique et social de la Ligue arabe (CESA) au niveau de la réunion ministérielle préparatoire au 31^e Sommet arabe, au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", M. Aboul Gheit a affirmé que "les indicateurs de sécurité alimentaire dans les pays arabes ont reculé de façon inquiétante non seulement à cause de la pandémie et de ses répercussions, mais aussi en raison de plusieurs facteurs et l'accumulation de nombreux problèmes". Parmi ces problèmes, le SG de la Ligue a évoqué notamment la sécheresse, le recul permanent du quota en eau du citoyen arabe, la croissance démographique et le manque d'investissement agricole.

P.3



31^e SOMMET ARABE

M. Rezig souligne la volonté de l'Algérie de développer la coopération économique et sociale interarabe

P.4

FORMATION PROFESSIONNELLE

Vers l'introduction des métiers des cheminots comme spécialité (ministre)

P.4

BANQUE D'ALGÉRIE

Émission de nouveaux billets de 2000 DA et d'une pièce de monnaie de 50 DA (JO)

P.6

SANTÉ

L'ARTÉRITE DES MEMBRES INFÉRIEURS

De nouvelles solutions

Pp 08-09

F  T B A L L

CAN-2023 (U23) ÉLIMINATOIRES (2E TOUR/ RETOUR)

ALGÉRIE-RD CONGO

Les "Verts" pour une "remontada"

P.14



TÉLÉPHONIE

Mobilis ambitionne de devenir une "référence" en termes de couverture du réseau dans la région

P.13

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 461 blessés en une semaine (Sûreté nationale)

P.2

TIARET

Dix ans de prison ferme contre un individu pour spéculation illégale (parquet)



Le tribunal de Ksar Chellala (Tiaret) a prononcé jeudi une peine de dix ans de prison ferme contre un individu pour spéculation illégale, a-t-on rapporté dans un communiqué du parquet près de cette institution judiciaire.

Le mis en cause, poursuivi en application des procédures de comparution immédiate, a été condamné à dix ans de prison ferme pour spéculation illégale du lait, assortie d'une amende de 200.000 DA, dans le cadre de la lutte contre le phénomène de spéculation illégale sur produits alimentaires de large consommation.

Le communiqué rappelle que la loi sur la lutte contre la spéculation illégale 21/15 du 28 décembre 2021 stipule l'application de peines sévères contre les personnes impliquées dans ce genre de crimes pouvant atteindre 30 ans de prison et la perpétuité si le crime est commis dans le cadre d'un groupe organisé.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

78 personnes poursuivies en justice durant les 5 derniers jours (Justice)



Des poursuites judiciaires ont été engagées, du 23 au 27 octobre, contre 78 individus pour actes de spéculation illicite, et des peines de prison ferme, allant de 4 à 15 ans, prononcées à l'encontre de 56 d'entre eux, a indiqué jeudi le ministère de la Justice dans un communiqué.

"Plusieurs juridictions ont enregistré, du 23 au 27 octobre 2022, des poursuites judiciaires contre 78 individus ayant commis des actes de spéculation illicite, lesquels ont été présentés devant les tribunaux conformément aux procédures de comparution immédiate", note la même source.

Outre les condamnations à des peines de prison ferme allant de 4 à 15 ans prononcées à l'encontre de 56 individus, "des amendes oscillant entre un (1) million et dix (10) millions Da ont été infligées aux mis en cause au niveau de plusieurs tribunaux relevant des Cours de Tamanrasset, Tizi Ouzou, Boumerdès, Batna, Bouira, Constantine, Tébessa, Adrar, Djelfa, Tlemcen, Laghouat, El Bayadh, Nâama, Souk Ahras, El Oued, Annaba et Biskra".

Ces mesures visent à "lutter contre les crimes attentant à l'économie nationale, notamment la contrebande et la spéculation illicite", conclut le communiqué.

M'SILA

Un mort et trois blessés dans un accident de la route à Berhoum (Protection civile)



Une (1) personne est décédée et trois (3) autres ont été blessées suite à un accident de la route survenu jeudi à 21 heures dans la localité de Bouira relevant de la commune de Berhoum dans la wilaya de M'sila ont indiqué les services de la protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale 40 suite à une collision entre deux véhicules légers, a précisé la même source détaillant que l'accident a causé la mort sur place d'une personne et des blessures à trois autres transférées à l'hôpital de Magra.

Une enquête sécuritaire a été ouverte afin de déterminer les causes de cet accident.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 11 morts et 461 blessés en une semaine selon la Sûreté nationale



Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 461 autres ont été blessées dans 387 accidents de la route survenus en zone urbaines durant la période allant du 18 au 24 octobre 2022, indique jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Par rapport à la précédente semaine, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+43) et de blessés (+58), contre une baisse du nombre de morts (-01), précise la même source.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+97%), du fait du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, du manque de concentration au volant et de l'état des véhicules, ajoute-t-on de même source.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) invite, une nouvelle fois, les usagers de la route à la prudence et au respect du code de la route, rappelant le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

TÉBESSA

Saisie de près de 6 tonnes de farine destinées à la spéculation (GN)

La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de la daïra d'El Ouenza (Nord de Tébessa) a saisi 5,93 tonnes de farine qui étaient destinées à la spéculation, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication du groupement de wilaya de ce corps constitué.

Le même document a précisé que

les éléments de la brigade ont arrêté cinq (5) personnes âgées entre 20 et 55 ans pour "crime de spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation et saisi de pas moins de 5.930 kg de farine".

L'opération a été menée sur la base d'informations relatives à l'exploitation d'une maison dans la

commune d'El Ouenza comme dépôt de stockage illicite de denrées soutenues, selon le communiqué qui a ajouté qu'un véhicule utilitaire repéré à l'entrée de ce dépôt a été suivi avant d'être intercepté dans un des quartiers au moment de stationner avec à son bord 1.650 kg de farine.

SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation de 4 individus et saisie de 180.000 comprimés psychotropes et 14 kg de cannabis



La brigade de la Police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida (sûreté d'Alger) ont procédé à la saisie de près de 180.000 comprimés psychotropes, 14 kg de cannabis et 81 gr de drogues dures, outre l'arrestation de 4 suspects.

Les mêmes services ont saisi, dans le cadre de cette affaire, un motocycle, un véhicule touristique et 4 téléphones portables, a indiqué M. Mohamed Medaoui, Officier principal de police.

Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République, près le tribunal de Dar El Beida pour plusieurs chefs d'accusations.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 4 morts et 156 blessés ces dernières 24 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 156 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique jeudi un bilan de la Protection civile.

S'agissant du dispositif de lutte contre les feux de forêts, il a été procédé à l'extinction de 31 incendies ayant touché le couvert végétal à travers les wilayas de Skikda, Chlef, Tizi Ouzou, Tlemcen, Jijel, Tissemsilt, Tipaza, Mila, Souk Ahras, Bejaia et Ain Defla, causant des pertes estimées à 94 hectares (ha) de forêts, 95 ha de maquis, 75 ha de broussailles, 428 arbres fruitiers et 800 bottes de foin. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction d'un incendie urbain qui s'est déclaré dans une embarcation entreposée dans un garage à Haouch Fassi, dans la commune d'El Achour (Alger) et ayant causé le décès d'une personne.

S O M M E T A R A B E D ' A L G E R

Début des travaux de la réunion du CESA au niveau ministériel

Les travaux de la réunion du Conseil économique et social de la Ligue arabe (CESA) au niveau ministériel, préparatoire au Sommet arabe d'Alger, ont débuté vendredi au Centre international des Conférences (CIC) Abdelatif Rehal.

Cette réunion, à laquelle prennent part le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit et les ministres arabes du Commerce, planchera sur les clauses débattues lors de la réunion préparatoire des hauts responsables du CESA, tenue jeudi à Alger, en prévision du 31^e Sommet arabe (1^{er} et 2^e novembre).

Il s'agit notamment de la relance économique et sociale après la pandémie de covid-19 dans les pays arabe, la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), établir l'Union douanière arabe, la vision arabe sur l'économie numérique, les défis de la sécurité alimentaire et le développement agricole durable.

Les ministres du CESA



examineront également les efforts des pays membres dans le cadre de la mise en oeuvre du plan du dévelop-

pement durable à l'horizon 2030, la création du Centre arabe d'études sur l'autonomisation économique et

sociale dans l'Etat de Palestine, et la stratégie de la promotion du travail de la femme.

Chebira: "avancées significatives dans le dossier de l'Union douanière arabe"

L'ambassadeur d'Algérie en Egypte et délégué permanent auprès de la Ligue arabe, Abdelhamid Chebira, a indiqué jeudi soir à Alger, lors des travaux préparatoires du 31^e Sommet arabe d'Alger que le dossier de l'Union douanière arabe (UDA) enregistrait des avancées « significatives ».

M. Chebira, qui a animé une conférence de presse au Centre international de presse (CIC) « Abdelatif Rehal » au terme de la réunion des hauts responsables du Conseil économique et social arabe (CESA) et celle des délégués permanents et des hauts responsables, préparatoires à la réunion des ministres des Affaires étrangères en prévision de la 31^e session du Sommet arabe d'Alger, a indiqué que "le dossier de l'Union douanière arabe est en cours d'examen et enregistre des avancées significatives".

La réunion du CESA au niveau ministériel vendredi « aboutira certainement à de nouvelles données en faveur du développement de cette Union et sa promotion au niveau des aspirations des pays arabes à l'avantage d'échanges commerciaux et d'action commune », a affirmé M. Chebira.

Rappelant que le volume des échanges commerciaux interarabe ne dépassait pas les 5 ou 6% de celui que représente le commerce arabe, il a relevé le besoin de mécanismes susceptibles de renforcer les échanges commerciaux interarabes et réactiver le rôle de l'UDA.

L'UDA est un point du dossier économique examiné de la réunion des hauts responsables du CESA et sera présenté vendredi à la réunion ministérielle pour adoption en vue de le soumettre aux travaux du Sommet.

Plusieurs autres dossiers sont au menu du volet économique, dont la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) à laquelle l'Algérie a adhéré officiellement en 2009, la sécurité alimentaire, un sujet « prioritaire » dans la coopération arabe commune, en particulier par rapport au contexte international actuel, l'industrie, le développement de l'investissement, ainsi que les partenariats entre les pays arabes.

Au volet politique, le représentant

Algérien à la Ligue arabe a rappelé la « place centrale et pivot de la question palestinienne pour le Sommet de novembre », soulignant que ce dossier est parmi les plus importants à l'ordre du jour de ce Sommet qui « examinera les moyens de soutenir le peuple palestinien et sa direction nationale pour arracher son droit légitime à l'établissement de son Etat indépendant ».

Soulignant les efforts constants que déploie l'Algérie pour la cause palestinienne, M. Chebira a rappelé que « la majorité des acquis politiques réalisés par le peuple palestinien et son autorité nationale ont été concrétisés en terre algérienne ».

Abordant par ailleurs le dossier de la réconciliation nationale palestinienne, M. Chebira a relevé « l'importance capitale de ce dossier », qui occupe une « place de choix dans l'ordre du jour de ce Sommet ».

Il évoquera particulièrement « les résultats remarquables rendus possibles grâce à l'initiative lancée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en coordination avec son homologue Palestinien, Mahmoud Abbas », une initiative couronnée par la signature de la « Déclaration d'Alger » pour l'unification des rangs palestiniens.

M. Chebira a également abordé le dossier libyen qu'il a qualifié « d'extrêmement important » et prioritaire dans les débats entre les pays arabes.

« L'Algérie a une vision claire pour une sortie de crise dans ce pays, une position maintes fois exprimée par le président de la République en affirmant que l'Algérie se tient à l'équidistance de toutes les parties pour aider les Libyens à sortir de la situation actuelle », a-t-il dit.

Sur le dossier syrien, le délégué Algérien a rappelé qu'elle (la Syrie) avait quitté la Ligue arabe en 2011 pour des raisons bien connues.

Des consultations ont été engagées avant le Sommet avec l'ensemble des pays arabes pour le retour de la Syrie, mais ce pays « a décidé de ne pas participer pour éviter, d'après son chef de la diplomatie, d'éventuels différends entre les pays arabes », explique M. Chebira.

Réforme de la Ligue arabe : Alger présentera un dossier pour relancer l'organisation

M. Chebira, sur la question de la réforme de la Ligue arabe, a affirmé que « la délégation algérienne présentera tant au niveau de la réunion des ministres des Affaires étrangères qu'au niveau du sommet, un dossier complet sur la réforme de la Ligue, permettant de relancer l'organisation et qui doit lui permettre de s'acquitter de façon optimale de ses missions ».

L'Algérie entend, de concert avec les autres pays arabes et le Secrétariat général de la Ligue, « améliorer les performances de cette organisation, et explorer les meilleurs moyens pour promouvoir l'action arabe commune dans les différents domaines », a-t-il souligné.

Les délégués permanents ont achevé au deuxième et dernier jour de leur réunion, l'examen des autres points inscrits à l'ordre du jour du Sommet.

Les conclusions de cette réunion seront soumises au Conseil des ministres des Affaires étrangères prévu samedi et dimanche prochains.

« Nous avons finalisé aujourd'hui l'examen de certaines questions à caractère politique.

Il s'agit notamment de la relation des pays arabes avec certains Etats influents dans la région, où des points de divergence ont été enregistrés », a-t-il indiqué.

Il a ajouté que "les discussions se poursuivent pour approfondir la réflexion et parvenir à une conception commune sur l'avenir de ces relations." Selon lui, cette réunion a évoqué, sur la base d'un rapport présenté par l'Egypte, les « développements inhérents au dossier du Barrage de la Renaissance et les tensions qu'il suscite ». Le barrage de la Renaissance est construit en amont du Nil par l'Ethiopie.

Estimant que « les divergences de vues sont un fait normal dans la coopération multilatérale », il a indiqué que certains dossiers ayant fait l'objet de divergences seront examinés lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères avant d'être soumis au Sommet.

M. Aboul Gheit appelle à la cristallisation d'une vision arabe intégrée pour relever les défis de la sécurité alimentaire

Le Secrétaire général (SG) de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit a appelé, vendredi à Alger, à la cristallisation d'une vision arabe intégrée pour relever les défis de la sécurité alimentaire dans la région.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du Conseil économique et social de la Ligue arabe (CESA) au niveau de la réunion ministérielle préparatoire au 31^e Sommet arabe, au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rehal", M. Aboul Gheit a affirmé que "les indicateurs de sécurité alimentaire dans les pays arabes ont reculé de façon inquiétante non seulement à cause de la pandémie et de ses répercussions, mais aussi en raison de plusieurs facteurs et l'accumulation de nombreux problèmes".

Parmi ces problèmes, le SG de la Ligue a évoqué notamment la sécheresse, le recul permanent du quota en eau du citoyen arabe, la croissance démographique et le manque d'investissement agricole. Pour faire face à cette situation, le SG de la Ligue a mis en avant l'importance d'aboutir à "une vision globale pour atteindre l'autosuffisance alimentaire escomptée et combler le fossé avec une approche intégrée soutenue par la mobilisation des potentialités arabes". M. Aboul Gheit a également évoqué à ce propos certaines clauses de la réunion du CESA, vendredi, dont la stratégie arabe pour le développement agricole durable, l'initiative pour l'amélioration de la qualité technologique du blé produit localement et la viabilité des pâturages arabes.

Dans ce cadre, M. Aboul Gheit a souligné que la prochaine étape exige un travail de réflexion et des efforts en faveur du développement selon une approche intégrée permettant de s'attaquer aux questions alimentaire, énergétique et climatique à travers une stratégie axée sur l'interaction entre ces trois domaines". Concernant les changements climatiques, le secrétaire général de la Ligue arabe a rappelé que la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP27) se tiendra cette année à Charm El-Cheikh (Egypte) et la COP28 aux Emirats arabes unis l'année prochaine. "C'est l'occasion pour le monde arabe d'exposer sa vision et ses préoccupations sur le climat, mais aussi concernant les questions interconnectées de la durabilité de la croissance, de la production alimentaire et de l'énergie", a-t-il estimé.

"L'action arabe commune, au sens global, est à même de nous permettre de surmonter les difficultés et de relever les défis, si nous réussissons à tirer parti du potentiel humaine et matériel arabe, à travers la réalisation d'une véritable intégration arabe dans différents domaines et l'amélioration des capacités et du rendement de l'organisation panarabe", a-t-il soutenu.

Après avoir mis en avant le rôle des organisations arabes et des conseils ministériels spécialisés, M. Aboul Gheit a appelé à "soutenir les institutions et les conseils ministériels de l'action arabe commune, financièrement et politiquement, afin de leur permettre d'accomplir leurs missions de manière optimale au mieux des intérêts des citoyens arabes".

FORMATION PROFESSIONNELLE Vers l'introduction des métiers des cheminots comme spécialité (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a annoncé jeudi depuis la wilaya de Djelfa, l'introduction des métiers des cheminots comme spécialité dans la nomenclature de la formation et de l'enseignement professionnels lors de la 2e session de la formation professionnelle (2023/2024), prévue en février prochain.

"L'introduction des métiers du ferroviaire comme spécialité lors de la 2e session de la formation professionnelle (2023/2024) s'inscrit dans le cadre de la vision future du secteur, adaptée au marché local", a déclaré M. Merabi à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya.

La présente orientation "intervient en réponse à la demande des autorités locales de la wilaya et ses élus quant à l'impératif d'introduire ce genre de spécialités pour accompagner les projets du Rail en cours de réalisation dans la wilaya", a-t-il fait savoir.

Le ministre a souligné, en outre, que la formation professionnelle se veut un vivier de la main-œuvre qualifiée, en témoigne les milliers d'employés au sein des établissements économiques publics et privés, diplômés du secteur de la formation.

M. Merabi a insisté, dans ce sens, sur l'importance de se focaliser sur les spécialités et les filières répondant aux besoins du marché de l'emploi, mettant en avant l'efficacité des campagnes de sensibilisation menées avec les différents partenaires, sanctionnées par une hausse considérable du nombre de demandes de formation.

Le ministre a rappelé, dans ce sens, les conventions et les partenariats conclus avec les différents opérateurs économiques et départements ministériels, citant la convention signée, la semaine en cours, avec le ministère de la Santé. Concernant la visite de terrain menée dans la wilaya de Djelfa qui lui a permis d'inspecter les différents chantiers et structures du secteur dans les communes de Hassi Bahbah, Ain Oussara et au chef lieu de la wilaya, le ministre a salué les réalisations et les efforts consentis, qualifiant d'exploiter le centre itinérant qui sillonne les régions isolées pour permettre aux stagiaires d'effectuer des formations de courtes durées. A cet effet, il a fait part de l'intention de généraliser ce moyen qualitatif (centre itinérant) qui contribuera, selon lui, "à offrir des opportunités de formation à tous, de par sa contribution à faire la promotion des spécialités professionnelles, d'autant que le secteur dépend désormais de différents moyens pédagogiques et équipements adaptés au développement technologique pour une formation réussie".

31^E SOMMET ARABE M. Rezig souligne la volonté de l'Algérie de développer la coopération économique et sociale interarabe

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a mis en avant, vendredi à Alger, la volonté de l'Algérie de développer la coopération interarabe dans les domaines économique et social.

M. Rezig s'exprimait lors d'une allocution à l'ouverture de la réunion du Conseil économique et social de la Ligue arabe (CESA) au niveau ministériel, préparatoire au 31e sommet arabe, qui se tient au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", et ce en présence du Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheith.

Le ministre a, en outre, indiqué que "l'Algérie tend à développer la coopération arabe conjointe dans les domaines économique et social en vue d'approfondir les liens entre nos pays, à travers notamment la réalisation de l'intégration escomptée au service des intérêts suprêmes de notre nation arabe".

"L'Algérie ouvrera à apporter le soutien et l'appui nécessaires à l'action arabe commune pour le bien être et la prospérité des peuples, à travers la Ligue arabe, sachant qu'il s'agit là du droit de nos peuples qu'il nous incombe de satisfaire".

M. Rezig a insisté sur la nécessité d'approfondir l'intégration économique arabe et d'échanger les expertises et les expériences fructueuses, en fixant des priorités et en mettant l'accent sur les domaines de l'action commune à même d'impacter positivement et rapidement les peuples arabes.

"La réalisation de toutes les exigences de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) passe impérativement par la levée de toutes les entraves aux échanges commerciaux interarabes", a soutenu le ministre, soulignant que "la mise en place de l'Union douanière arabe et la création du marché arabe commun contribueront à la réalisation de l'intégration escomptée". M. Rezig a également plaidé pour "la poursuite de la réforme,



du développement et de l'activation des organes, mécanismes et chartes régissant le Conseil économique et social et l'établissement de priorités dans les programmes d'action, afin de permettre à ce conseil d'accomplir ses missions dans la transparence et de répondre aux aspirations des citoyens arabes". Il a, à cet égard, insisté sur la nécessité pour les Etats membres de respecter les décisions du Conseil économique et social.

Le ministre a, par ailleurs, relevé que la session actuelle se tient dans une conjoncture exceptionnelle marquée par de profondes mutations politiques et économiques aux niveaux régional et international induites par une crise mondiale économique, sociale et sanitaire multidimensionnelle.

"Faire face à cette situation ne doit pas se faire de manière dissociée, mais plutôt dans le cadre d'un bloc uni, cohérent et solidaire, d'autant qu'avec l'accélération des événements sur la scène internationale, la région arabe

suscite l'intérêt de la communauté internationale, au regard de son impact sur la conjoncture économique", a-t-il souligné.

Le ministre a appelé à "construire un bloc économique arabe qui préserve les intérêts des peuples arabes et favorise la relance de leurs économies, vu les difficultés que continuent de traverser les économies des pays arabes à la lumière de la conjoncture actuelle et des répercussions de la pandémie de Covid-19". "Les questions sociales doivent avoir la même importance que les questions économiques, vu leur impact direct sur la vie quotidienne du citoyen arabe dans divers domaines sociaux et de développement", a soutenu le ministre.

Dans ce sens, il a évoqué des dossiers relatifs à la femme et aux classes défavorisées et démunies qui requièrent une amélioration de leurs conditions notamment en matière d'éducation et de formation, outre la réduction du chômage et la lutte contre la pauvreté.

SOMMET D'ALGER Clôture des travaux de la réunion préparatoire des hauts responsables du CESA

Les travaux de la réunion préparatoire des hauts responsables du Conseil économique et social de la Ligue arabe (CESA), en prévision du Sommet arabe, ont pris fin jeudi au Centre international des Conférences (CIC) Abdelatif Rahal.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion, la Secrétaire générale adjointe et cheffe du département des affaires sociales du Conseil économique et social de la Ligue arabe, Haifa Abu Ghazaleh, a affirmé que "la réunion s'est déroulée dans un climat de solidarité et de complémentarité".

Selon la même intervenante, un large consensus a été observé parmi les délégations qui participent à la réunion, qualifiant le Sommet arabe, prévu à Alger les 1er et 2 novembre, de sommet "de rassemblement, d'optimisme et de solidarité arabe".

Pour sa part, le Directeur du Département d'intégration économique



de la Ligue arabe, Bahjat Abu Al-Nasr, a affirmé, dans une déclaration à la presse, que le Sommet d'Alger devra contribuer à l'accélération de l'intégration économique arabe. La réunion du CESA a permis d'examiner nombre de questions

importantes devant accélérer l'intégration économique entre les pays arabes, en tête desquelles la modernisation de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) afin d'intensifier les échanges bilatéraux.

Il a souligné, dans ce sens, que des comités spécialisés ont été chargés de la mise en place d'un mécanisme d'unification de la taxe douanière, qui sera soumis au CESA en février prochain.

Les participants à la réunion du CESA, qui a débuté jeudi après-midi, ont examiné nombre de questions ayant trait au renforcement de l'action arabe commune, dont la relance économique et sociale après la pandémie du covid-19 dans les pays arabes, en sus de pourvoir aux besoins de la GZALE et établir l'Union douanière arabe.

Le CESA devra tenir, vendredi, une réunion en préparation de la 31e session ordinaire du Sommet arabe.

Fin des travaux de la réunion des délégués permanents et hauts responsables

Les travaux de la réunion du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des délégués permanents et des hauts responsables, préparatoires à la réunion des ministres des Affaires étrangères en prévision de la 31e session du Sommet arabe les 1er et 2 novembre, ont été clôturés jeudi soir à Alger. Durant quatre sessions à huis clos au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, réparties sur deux jours, les délégués permanents et hauts responsables ont procédé à la préparation de la

réunion du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères et à l'examen des projets de décisions relatifs aux points inscrits au projet de l'ordre du jour du Sommet.

Au cours de leurs réunions, ils ont traité aussi de nombreuses questions politiques, économiques et sociales. La question palestinienne a été discutée aussi au niveau politique, de même que la situation en Libye, au Yémen et en Syrie, ainsi que les relations arabes en général. La 4e

session de jeudi soir a été précédée par le début des travaux de la réunion des hauts responsables du Conseil économique et social de la Ligue des Etats arabes, en prévision du 31e Sommet arabe.

Au programme de la journée de vendredi figure la réunion du Conseil économique et social au niveau ministériel, tandis que la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères aura lieu samedi et dimanche.

CONSTANTINE

L'encouragement et le développement de l'investissement dans les zones rurales souligné (rencontre)

L'encouragement et le développement de l'investissement dans les zones rurales de la wilaya de Constantine, à travers la création des unités de production dans des villages, a été souligné, jeudi soir, par le wali Abdelkhalék Sayouda qui a présidé une réunion de coordination avec les opérateurs économiques locaux.

A cet effet, le même responsable a insisté sur la nécessité du renforcement des micro-entreprises dans les communes à caractère rural à l'instar de Beni H'midene, de Ben Badis et de Messaoud Boudjeriou, dans le but de créer la richesse et de nouveaux postes d'emploi.

Cette démarche, a-t-il souligné, s'inscrit dans le cadre du programme tracé par les pouvoirs publics visant le développement de l'investissement et l'amélioration des conditions de vie des habitants des régions rurales désertées et éloignées.

Le même intervenant qui a appelé dans ce même contexte à la sélection des terrains d'assiettes loin des terres agricoles pour engager des opérations d'investissement, tous secteurs confondus, a affirmé que l'Etat est prêt au financement des projets liés au secteur privé.

Il a poursuivi que l'attribution du foncier et la régulation des situations des porteurs de projets, est



tributaire de l'installation du guichet unique de wilaya de l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

Abordant, le volet relatif à l'ouverture des unités de production dont les travaux de réalisation ont été entièrement achevés, le même responsable a donné des instructions fermes aux responsables concernés pour la facilitation des procédures

nécessaires relatives à l'octroi des autorisations d'exploitation au profit des investisseurs.

A cette occasion, M. Sayouda a insisté sur la nécessité de relever le défi, éradiquer le bureaucratie et accélérer le processus de modernisation de l'administration en vue de rapprocher le citoyen de l'administration et à assurer des prestations de service public

de qualité. Ont prit part à cette rencontre tenue au siège de la wilaya, des cadres et directeurs de l'exécutif dont ceux des secteurs de l'industrie, de l'environnement, de l'énergie, de l'urbanisme et du cadastre, des chefs de daïras, des présidents des assemblées communales (P/APC) en plus de plusieurs investisseurs, tous domaines confondus.

AÏN TÉMOUCHENT

Mise en exploitation prochaine de deux décharges publiques à Sidi Boumédiène et El Amria

Deux décharges publiques seront mises en exploitation à partir de la semaine prochaine à Sidi Boumédiène et à El Amria, a-t-on indiqué jeudi lors du conseil de l'exécutif de la wilaya d'Aïn Témouchent. Des instructions fermes ont été données par le wali M'hamed Moumen aux gestionnaires du secteur de l'environnement pour "l'ouverture des décharges publiques situées dans les communes de Sidi Boumédiène et d'El Amria et de les mettre en exploitation à partir de la semaine prochaine afin de recevoir puis traiter les déchets ménagers des communes situées dans la partie-est de la wilaya". M. Moumen a également sommé l'ensemble des communes de la wilaya à signer des conventions avec le Centre d'enfouissement technique (CET) "pour éviter que les déchets ménagers ne soient déposés anarchiquement dans des décharges sauvages et veiller ainsi à la propreté de l'environnement et préserver la santé des citoyens".

Des mesures coercitives, a-t-il averti, seront prises à l'encontre des communes défaillantes, soulignant que les déchets ménagers doivent être acheminés vers les décharges publiques contrôlées qui relèvent de l'établissement d'enfouissement technique des déchets.

Pour sa part, le directeur de l'environnement et des énergies renouvelables de la wilaya, Yacine Boulahia, a indiqué que 13 communes de la wilaya n'ont pas de contrats signés avec le Centre d'enfouissement technique, relevant que le rapport de son secteur fait état d'un taux de quelque 48,9 % des déchets ménagers non transférés aux décharges publiques contrôlées.

"L'ensemble des communes est aujourd'hui dans l'obligation de signer des conventions avec cette entreprise publique pour en finir avec le problème de jet anarchique des ordures", a-t-il souligné, faisant savoir que 5,000 tonnes de déchets ménagers sont déposées chaque mois hors des décharges publiques contrôlées. Le Centre d'enfouissement technique, implanté dans la commune de Sidi Benadda, reçoit l'équivalent de 30 % des déchets ménagers de la wilaya dont près de 20 % sont déposés dans la décharge publique contrôlée de Sidi Safi, a précisé le même responsable.

SOUK AHRAS

Associer la recherche scientifique au développement de la culture de la figue de Barbarie (experts)

Des experts algériens et italiens ont recommandé d'associer la recherche scientifique au développement de la culture de la figue de Barbarie, à la faveur de leur participation jeudi à Tébessa à un atelier scientifique sur le développement et la valorisation de ce fruit.

"Il est devenu impératif de mettre en place une stratégie qui mette en œuvre les résultats des recherches scientifiques pour donner une valeur ajoutée à l'exploitation de ce fruit", a soutenu Hamza Bechih, secrétaire général de la chambre de l'agriculture de Souk Ahras, initiatrice de la rencontre organisée en coordination avec les universités Badji-Mokhtar (Annaba) et Mohamed-Cherif-Messaadia (Souk Ahras).

Cela exige également l'association active de l'agriculteur, a affirmé M. Bechih qui a indiqué qu'une superficie de plus de 5,000 hectares exploitée par 2,000 paysans est cultivée de figue de Barbarie dans cette wilaya frontalière où des efforts sont consentis pour augmenter cette superficie à 10,000 hectares.

Le responsable régional du Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS), Tayeb Maârfia, a rappelé, de son côté, que le HCDS accordait depuis 1995 une grande importance aux plantations de figue de Barbarie à travers les wilayas de l'Est du pays dont Souk Ahras, Tébessa, Khenchela et Batna, précisant que 25,000 hectares ont été plantés de ce fruit à travers ces wilayas au regard de son importance écologique et socio-économique. Organisée avec le concours d'un groupe d'experts, la rencontre a été marquée également par l'intervention d'un expert italien, Guido Lingue, sur les biotechniques pour un développement durable de la culture de fruit de cactus et les perspectives de sa valorisation. Les intervenants ont affirmé les grandes possibilités que peut offrir la culture de ce fruit pour le développement des économies des régions arides et subarides. Ils ont également mis l'accent sur la stratégie de renouveau agricole et rural et de sécurité alimentaire adoptée par l'Algérie à travers le lancement des programmes d'intensification, d'appui financier et de développement rural.

Les intervenants ont préconisé l'association de la femme rurale au travers de coopératives mettant l'accent sur la possibilité d'utilisation de cette plante comme aliment de bétail. Ils ont aussi appelé à encourager les recherches sur la valorisation de la figue de Barbarie, la création d'un réseau algérien de chercheurs et l'élaboration d'un programme national de plantation de figue de Barbarie qui participerait à la création d'emplois, à la lutte contre la désertification et au renouveau rural.

AP3

TÉBESSA

10 ans de prison ferme à l'encontre de 4 individus pour spéculation illicite

Le tribunal d'El Ouinet dans la wilaya de Tébessa a condamné quatre (4) personnes à 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 2 millions DA chacun pour "spéculation sur des produits alimentaires de base subventionnés" et "contrebande de marchandises dissimulées", a indiqué, jeudi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. Les quatre

personnes ont été jugées après la comparution immédiate devant le tribunal d'El Ouinet pour "spéculation illicite sur des produits alimentaires de base et subventionnés, contrebande de marchandises dissimulées", précise le communiqué.

Ils ont été condamnés à 10 ans de prison ferme et à une amende de 2 millions de DA pour chacun d'eux, avec confiscation des objets saisis et

radiation du registre du commerce, selon le même document.

La loi 21-15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite prévoit de lourdes peines contre les individus impliqués dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison et à la prison à perpétuité lorsque le crime est perpétré dans le cadre d'un groupe organisé.

MASCARA

Le dépistage précoce du cancer du sein vivement recommandé pour une protection efficace contre la maladie

Le dépistage précoce du cancer du sein pour une protection efficace a été vivement recommandé, jeudi à Mascara lors d'une journée de sensibilisation sur cette maladie.

Dans ce contexte, le médecin généraliste Khati Kada, de l'Établissement public hospitalier Meslem Tayeb de Mascara, a appelé les femmes dont l'âge dépasse 40 ans à faire un diagnostic précoce régulier du cancer du sein, comprenant la mammographie eu égard à son importance et son efficacité "pour se prémunir contre cette maladie qui peut être traitée au premier stade de l'apparition des symptômes".

Le même praticien a mis en avant l'impératif du diagnostic précoce du can-

cer du sein, appelant les femmes à accorder une grande importance à cette maladie pour éviter une évolution fatale, rappelant que l'examen régulier a contribué à sauver "un nombre considérable de malades dans notre pays, au premier stade".

Pour le médecin généraliste Moumen Benaouada, qui exerce au sein du même établissement de santé publique, le dépistage précoce du cancer du sein "est crucial et efficace dans la réussite du suivi et du traitement", conseillant toutes les femmes à prendre cela au sérieux et à collaborer en effectuant des examens réguliers et une biopsie surtout que la maladie est facile à soigner au début de son apparition.

Psychologue de son état, exerçant également dans l'Établissement public hospitalier Meslem Tayeb de Mascara, Djazouli Karima a appelé, pour sa part, les femmes, notamment les fonctionnaires à donner plus d'importance à l'opération de diagnostic précoce du cancer du sein, pour une prévention effective et efficace contre cette maladie.

Mme Djazouli considère également que le soutien psychologique aux malades atteintes du cancer du sein par leurs proches "constitue un moyen efficace dans l'acceptation des soins et un allègement de la souffrance", expliquant que des malades du cancer du sein "peuvent faire une dépression et refuser catégori-

quement de commencer le traitement pensant qu'il n'existe pas un remède efficace à cette maladie".

Cette rencontre a constitué une occasion pour la spécialiste en nutrition, Houaya Razika, de prodiguer des conseils sur la santé et la sécurité alimentaire des femmes pour se prémunir contre le cancer du sein.

La rencontre a été organisée à l'initiative du club sportif amateur "Locomotive Aquamen" de Mascara, en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes, dans le cadre de la manifestation "Octobre rose" pour la prévention du cancer du sein, en présence d'adhérentes à un nombre d'associations de jeunes et sportives de la wilaya.

CONSTANTINE

Installation prochaine d'une commission de suivi et de traitement des problèmes rencontrés dans les zones industrielles

Une commission de wilaya composée de représentants de divers secteurs, chargée du suivi et de traitement des problèmes rencontrés dans diverses zones industrielles de la wilaya de Constantine, sera "prochainement installée", a indiqué, jeudi soir, le wali Abdelkhalek Sayouda.

L'objectif étant, a déclaré le chef de l'exécutif local, lors d'une réunion de coordination avec les investisseurs locaux, de lever les contraintes et d'accélérer la dynamique de l'investissement à l'échelle locale.

Aussi, a-t-il encore ajouté, une commission d'enquête sera également mise en place pour lever l'ensemble des obstacles et contraintes, signalées à la zone industrielle Palma sis au chef-lieu de la wilaya, qui enregistre une dégradation avancée.

Soulignant que la décision intervient dans le cadre des mesures visant à donner un élan

au développement de l'investissement et cela à travers la résolution des problèmes liés au manque d'hygiène et de gardiennage, la réparation des fuites d'eau, la réparation de l'éclairage public, le raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable ainsi que la réhabilitation de voirie et réseaux divers (VRD), M. Sayouda a fait savoir que des sorties d'inspection et de contrôle de diverses zones industrielles et d'activités, seront organisées régulièrement. Pour sa part, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction Abdelhakim



Goumri (DUAC), a précisé que des procédures ayant pour objectif la levée de tous les obstacles techniques et administratifs pour la relance des zones industrielles, ont été engagées à l'échelle locale.

A cet égard, plusieurs et différents problèmes et préoccupations soulevés par les opérateurs économiques de la wilaya liées principalement à l'attribution du foncier, l'extension des micro-entreprises et l'octroi des autorisations d'exploitation des usines et unités de production, ont été débattus, lors de cette réunion.

TIARET

Reprise de l'activité de l'unité de montage de véhicules Hyundai

Le complexe de montage de véhicules Hyundai de la société TMC de Zaaroura (wilaya de Tiaret) a repris jeudi son activité, avec la mise en service de deux lignes de production, a-t-on constaté. La reprise de l'activité est intervenue lors d'une cérémonie présidée par le wali de Tiaret, Ali Bougara, et le Directeur général de l'unité de Tiaret, Khaled Djabballah, qui a indiqué à la presse que la mise en service des deux lignes de production permettra le montage d'un véhicule touristique de type "New Accent" dont une gamme fonctionnant à l'essence et l'autre au diesel. Le même responsable a fait savoir qu'en fin d'année courante, 2.344 voitures seront montées et que la deuxième phase sera lancée début 2023 en exploitant deux autres lignes de production sur les sept que compte l'unité, dont une ligne de production de camionnettes, qui peut produire 70.000 unités lorsqu'elle atteindra sa capacité maximale de production. Selon le même responsable, l'entreprise dispose également d'une autre unité de production de véhicules à Frenda, dans la même wilaya, avec une capacité de production de 30.000 véhicules/a n. Au sujet des prix des véhicules et de la date de commercialisation, le directeur des stratégies de la société TMC Algérie, Bedjaoui Abderrahmane, a fait savoir que le véhicule New Accent sera bientôt disponible sur le marché et que le prix est actuellement à l'étude au niveau de la société de commercialisation. Il a indiqué que la société possède une unité de production des accessoires plastiques à Khemisti (Tissemsilt) et une autre de production de plaquettes de freins à Rouiba (Alger) d'une capacité de production de 1 million d'unités par an. Une autre unité sera ouverte à l'usine de Tiaret pour la production des sièges et du réseau électrique et de radio, en plus de la sous-traitance avec les petites et moyennes entreprises qui seront chargées de fournir à la société des accessoires et autres, a-t-on annoncé, soulignant que des contacts sont en cours avec le partenaire coréen pour transférer pleinement son expérience à la partie algérienne. Les deux lignes de production emploient actuellement 158 travailleurs sur 740 recrutés par l'usine avant sa fermeture il y a trois ans.

BOUIRA

Octroi d'autorisations d'exploitation à des investisseurs pour lancer des projets (wilaya)

Des autorisations d'exploitation ont été octroyées jeudi à des investisseurs pour qu'ils puissent lancer leurs projets à Bouira, au cours d'une rencontre qui a regroupé le wali Abdelkrim Laâmour et les jeunes porteurs de projets dont l'objectif est de booster l'économie et le secteur de l'emploi au niveau local, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Au cours d'une réunion tenue au siège de la wilaya pour examiner les différentes contraintes entravant le cours des projets et des investissements, le chef de l'exécutif a remis des autorisations d'exploitation au profit de quelques investisseurs qui veulent lancer leurs activités à Bouira, ainsi qu'à Sour El Ghouzlane.

"Nous voulons encourager ces jeunes investisseurs à lancer leurs pro-

jets pour créer de l'emploi et de la richesse pour notre wilaya. Nous suivons chaque jour l'évolution des dossiers d'investissements introduits auprès de la cellule d'investissement créée à cet effet", a souligné le wali lors de cette rencontre.

Le même responsable a mis en garde contre toute bureaucratie ou lenteur administrative pouvant compromettre les projets d'investissement à Bouira. Il a saisi cette occasion pour rappeler aux investisseurs toutes les facilitations et les mesures d'accompagnement décidées par l'Etat pour booster l'économie locale et nationale, avant de les appeler à œuvrer sérieusement pour la concrétisation de cet objectif. Depuis le début de l'année, plus d'une vingtaine d'investisseurs ont reçu leurs autorisations d'exploitation pour lancer leurs projets

notamment au niveau de la zone industrielle de Sidi Khaled à Oued El Bardi, après avoir levé toutes les contraintes techniques et administratives, selon les services de la wilaya.

"D'autres rencontres se dérouleront prochainement pour examiner d'autres dossiers et octroyer au reste des investisseurs des autorisations d'exploitation à condition que leurs dossiers soient validés", a souligné le wali à l'issue de la rencontre.

Grâce au soutien des services de la wilaya, d'importants projets sont déjà opérationnels dans la zone d'Oued El Bardi, dont le projet de l'opérateur Bio-Pharm spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, ainsi qu'une usine de production de batteries pour véhicules, selon la direction de l'industrie et de la promotion des investissements.

BANQUE D'ALGÉRIE

Émission de nouveaux billets de 2000 DA et d'une pièce de monnaie de 50 DA (jo)

Des règlements de la Banque d'Algérie portant création et mise en circulation de deux nouveaux billets de 2000 DA et d'une pièce de monnaie de 50 DA ont été publiés au Journal officiel (JO) N70. Il s'agit du règlement 22-03 du 18 octobre 2022, portant émission et

mise en circulation d'un billet de banque commémoratif de deux mille (2000) dinars algériens, à l'occasion de la tenue, à Alger, de la 31ème session ordinaire du Sommet de la Ligue des Etats arabes.

Un autre billet de deux mille (2000) dinars algériens

est également créé à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance nationale, souligne le règlement 22-04 quant à lui. Les nouveaux billets circuleront concomitamment avec les billets de banque actuellement en circulation, note les règlements de la Banque d'Algérie. Le

règlement 22-06, indique par ailleurs, que la Banque d'Algérie crée et émet une nouvelle pièce de monnaie métallique de cinquante (50) dinars algériens. Elle circulera concomitamment avec les pièces de monnaie métallique actuellement en circulation, selon le texte.

ETATS-UNIS

L'inflation stable en septembre, +6,2% sur un an, selon l'indice PCE

L'inflation est restée stable en septembre aux Etats-Unis, à +6,2% sur un an et +0,3% sur un mois, selon l'indice PCE, mesures de l'inflation privilégiée par la Fed, et publiée vendredi par le Département du Commerce.

C'est conforme aux attentes des analystes. Les revenus des ménages ont par ailleurs augmenté de 0,4% en septembre, comme en août et comme attendu, et leurs dépenses sont elles aussi restées stables, à +0,6%, une progression toutefois un peu plus forte qu'attendu.

Ces chiffres arrivent deux semaines après la publication d'une autre mesure de l'inflation, l'indice CPI, qui fait référence notamment pour l'indexation des retraites.

Les chiffres de septembre, publiés mi-octobre, avaient montré un très timide ralentissement sur un an (8,2% contre 8,3% le mois précédent),

et même une nouvelle accélération sur un mois, à +0,4%.

Les pensions américaines de retraite et de handicap, indexées sur le CPI, connaîtront ainsi, à partir de janvier, leur plus forte revalorisation depuis 1981, leur indice a été relevé de 8,7%, soit une hausse moyenne des versements de plus de 140 dollars par mois.

L'indice PCE de l'inflation est celui que prend en compte la banque centrale américaine (Fed), qui a pour objectif de ramener cette hausse des prix à 2%.

L'inflation réduit considérablement le pouvoir d'achat des ménages, et est la priorité économique des responsables politiques.

C'est la Fed qui est à la manœuvre pour juguler cette flambée des prix, et cela passe par un ralentissement volontaire de l'activité économique.

Pour cela, la banque centrale

relève son principal taux directeur, ce qui fait augmenter les taux d'intérêts des prêts pour les particuliers et entreprises.

Elle devrait décider, lors de sa prochaine réunion mardi et mercredi, d'une nouvelle hausse. Mais cela risque de faire plonger la première économie du monde dans la récession en 2023. Car la croissance de 2,6% enregistrée par le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis au 3e trimestre 2022, après deux trimestres de contraction, pourrait n'être qu'une éclaircie temporaire.

D'autant plus que de nombreuses autres régions du monde, qui font aussi face à une forte inflation, risquent de connaître un fort ralentissement économique, voire une récession. Et que la force du dollar face aux autres monnaies est un handicap à l'export pour les entreprises américaines.

TLEMCEM

La société civile appelée à s'impliquer dans la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle (HCA)

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a mis jeudi l'accent sur l'importance de l'implication des associations et de la société civile dans les prochaines festivités célébrant la Journée internationale de la langue maternelle et la semaine africaine des langues prévues à Tlemcen du 21 au 26 février 2023.

M. Assad a indiqué, dans ce sens, que sa visite de deux jours à Tlemcen a pour objectif principal de communiquer avec les habitants de la région afin de les sensibiliser à participer effectivement à ces manifestations qu'abritera officiellement cette wilaya de l'ouest du pays.

Il a, dans ce cadre, tenu une rencontre avec les représentants de la société civile et ses associations de la région de Beni Snouss durant laquelle il a expliqué le rôle important que peuvent jouer les associations et les habitants de cette région avec des propositions devant enrichir le programme de la célébration de cet événement.

Le Sg du HCA a souligné, par ailleurs, que la coordination était totale avec les autorités locales avec l'objectif d'impliquer également les représentants de la



société civile pour contribuer à enrichir le contenu du programme des festivités qui comporte, entre autres, des ateliers sur divers domaines comme le patrimoine immatériel et l'apprentissage des langues dont Tamazight.

La prochaine manifestation comprendra, selon le même responsable, la projection de films et la tenue de rencontres, de forums de formation, qui seront abrités essentiellement par la

ville de Tlemcen et d'autres régions à l'instar de Sabra, Beni Bahdel, et Tafesra.

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité a, au cours de seconde journée de sa tournée à Tlemcen, visité des sites historiques susceptibles d'abriter des activités consacrées à cet événement, comme la vieille mosquée de Tafesra, un des plus anciens lieux de culte en Algérie et les grottes préhistoriques de la même localité.

M. Assad a également visité un vieux village à l'architecture typiquement berbère des Ouled Bellahcene (commune de Beni Bahdel) où il s'est longuement entretenu avec des habitants sur les opportunités d'entamer des opérations de restauration afin de rendre ce village attractif sur le plan du tourisme culturel et de montagne.

Mercredi, il a fait une évaluation du travail de l'institution qu'il dirige, en matière de promotion de l'enseignement de la langue amazighe et sa généralisation progressive à travers le territoire national. Il a également mis en exergue les efforts consentis par l'Etat qui a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour soutenir l'enseignement de la langue amazighe et a assisté à Sabra à un cours démonstratif d'enseignement de cette langue.

SÉTIF

Une personne condamnée à 10 ans de prison ferme pour spéculation illicite sur l'huile de table

Le tribunal d'Ain Oulmène (Sud de Sétif) a condamné jeudi une personne impliquée dans une affaire de spéculation illicite sur l'huile de table à dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions DA, a indiqué un communiqué du tribunal.

Le communiqué précise qu'en vertu de l'article 11 alinéa 3 du code de procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal d'Ain Oulmène informe l'opinion publique que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre la spéculation illicite sur les produits alimentaires de large consommation, une personne a été poursuivie de délit de spéculation illicite sur l'huile de table. La poursuite de l'accusé pour le délit de spéculation illicite sur l'huile de table a été appliquée dans le cadre des procédures de comparution immédiate et que l'affaire a été ajournée à la session du 27 octobre 2022 avec mandat dépôt, a précisé la même source. Un jugement a condamné le même jour le prévenu à 10 ans de prison ferme et une amende de 2 millions DA avec confiscation des objets saisis, selon le communiqué.

Pour rappel, la loi 21-15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite prévoit de lourdes peines contre les individus impliqués dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison et à la prison à perpétuité lorsque le crime est perpétré dans le cadre d'un groupe organisé.

TÉBESSA

10 ans de prison ferme à l'encontre de 4 individus pour spéculation illicite

Le tribunal d'El Ouinet dans la wilaya de Tébéssa a condamné quatre (4) personnes à 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 2 millions DA chacun pour "spéculation sur des produits alimentaires de base subventionnés" et "contrebande de marchandises dissimulées", a indiqué, jeudi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

Les quatre personnes ont été jugées après la comparution immédiate devant le tribunal d'El Ouinet pour "spéculation illicite sur des produits alimentaires de base et subventionnés, contrebande de marchandises dissimulées", précise le communiqué. Ils ont été condamnés à 10 ans de prison ferme et à une amende de 2 millions de DA pour chacun d'eux, avec confiscation des objets saisis et radiation du registre du commerce, selon le même document.

La loi 21-15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite prévoit de lourdes peines contre les individus impliqués dans ces crimes allant jusqu'à 30 ans de prison et à la prison à perpétuité lorsque le crime est perpétré dans le cadre d'un groupe organisé.

SAÏDA

Près de 100 cas d'agression sur les terres steppiques depuis janvier

Le Commissariat régional de développement des steppes (CRDS) à Saïda a enregistré près de 100 cas d'agression sur les terres steppiques depuis janvier dernier à ce jour, dont notamment le pacage sauvage, a-t-on appris jeudi du Commissariat régional de cette instance. Abdelouahab Mâachou a indiqué à l'APS que ces agressions ont ciblé les périmètres protégés se trouvant dans les communes d'Aïn Sekhouina, Maâmoura, Sidi Ahmed et Moulay

Larbi à travers le pacage, le labour et la construction illicites. La superficie globale des terres steppiques touchées par ces attaques a été estimée à 4,714 hectares, selon la même source, qui a souligné qu'elles ont causé des dommages au couvert végétal à travers les périmètres steppiques dans les communes concernées. Les dossiers constitués sur les agresseurs sur ces terres steppiques ont été transférés aux autorités judiciaires de la wilaya de Saïda pour être

examinés, selon le même responsable.

Le Commissariat régional de développement des steppes mobilise tous ses moyens pour lutter contre ce phénomène et protéger les périmètres steppiques, qui constituent un espace important pour fournir l'aliment à des milliers de têtes de bétail.

La wilaya compte une superficie globale de 365.000 hectares de terres steppiques, selon le CRDS, dont le siège se trouve à Saïda.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

L'objectif de 1,5 C "est mort" (scientifiques)

L'objectif de 1,5 C seulement de réchauffement de la Terre est mort et il est urgent de le dire clairement au monde, alertent plus d'un millier d'universitaires internationaux dans une lettre ouverte publiée jeudi par le collectif Scientist Rebellion, reprise par des médias.

"Il n'est plus défendable de continuer à affirmer publiquement que l'objectif de 1,5 C est encore viable, mais les politiciens, les universitaires de premier plan et le mouvement environnemental persistent à le faire", dénonce le collectif. "En conséquence, les industries polluantes et les décideurs politiques sont involontairement encouragés à résister à une décarbonation rapide".

Le collectif Scientist Rebellion, qui revendique des membres dans 32 pays, mène depuis mi-octobre des actions de désobéissance civile quotidienne en Allemagne. Vêtus symboliquement de blouses de laboratoire, des militants ont perturbé le sommet mondial de la Santé à Berlin, bloqué le siège du fonds Black

Rock à Munich ou encore occupé un musée de Porsche à Wolfsburg. La lettre appelle "la communauté des scientifiques travaillant sur tous les aspects du changement climatique à faire une déclaration publique avant la COP27", qui doit se tenir du 6 au 18 novembre en Egypte, poursuit le texte.

Cette déclaration devrait "indiquer clairement qu'il est inéluctable de rater l'objectif de 1,5 C tel qu'énoncé par le Giec (experts climat de l'ONU, ndlr) dans sa dernière évaluation", en ligne avec l'accord de Paris qui fixe l'objectif de limiter le réchauffement nettement en dessous de +2 C par rapport à l'ère pré-industrielle, si possible à 1,5 C. Deuxièmement, une telle déclaration devrait "présenter le défi de rester bien en dessous de 2 C "en utilisant les hypothèses les plus prudentes sur le potentiel des technologies d'émissions négatives", autrement dit de capture des gaz à effet de serre, "afin de refléter l'incertitude scientifique sur le sujet et de montrer au public l'ampleur de la réduction

des émissions de carbone" nécessaires. Ces scientifiques réclament, in fine, que "les trois piliers de la politique climatique - atténuation, adaptation et compensation - soient efficaces".

S'agissant des compensations, la lettre précise comme exigence que "les nations riches traitent une promesse encore non tenue de fournir 100 milliards de dollars par an pour aider les

pays plus pauvres à faire face au changement climatique", un "point de départ minimum".

Cette lettre ouverte a été signée par "plus de 1.000 universitaires de plus de 40 pays", de divers disciplines (sciences physiques, économiques, sciences sociales...), dont "des auteurs du rapport du Giec", affirme Scientist Rebellion qui en publie la liste.

AFRIQUE

Plus de 150 millions d'enfants en Afrique sont victimes de la pauvreté et des catastrophes climatiques (rapport)

Plus de 150 millions d'enfants en Afrique de l'Est et australe sont victimes de la pauvreté et des catastrophes climatiques, selon un rapport publié jeudi par une organisation caritative internationale. Baptisée "Save the Children", cette organisation caritative a indiqué dans un rapport publié à Nairobi, la capitale du Kenya, que 16,31 millions d'enfants kényans, soit 67% des enfants de ce pays, vivaient sous le double impact de la pauvreté et de l'urgence climatique. La directrice nationale de l'organisation "Save the

Children" pour le Kenya et Madagascar, Yvonne Arunga, a indiqué que l'urgence climatique et les problèmes d'inégalité étaient fortement connectés, et qu'il n'était pas possible de les traiter de manière isolée les uns des autres. Les crises de ce type enfoncent encore plus les populations dans une pauvreté extrême et laissent des millions de personnes d'autant plus vulnérables à la prochaine inondation ou sécheresse. "Au Kenya, cette relation ne pourrait être plus évidente. La sécheresse dévastatrice que nous

avons connu dans ce pays et dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique est la plus grave depuis 40 ans et elle a frappé le plus durement les régions les plus pauvres, faisant des millions d'affamés et de nombreux déplacés", a-t-elle ajouté. Le Soudan du Sud arrive en tête des pays d'Afrique de l'Est et australe les plus susceptibles d'être confrontés à cette "double menace", avec 87% des enfants affectés, suivi par le Mozambique (80%) et Madagascar (73%), selon le rapport.

L'ARTÉRITE DES MEMBRES INFÉRIEURS : DE NOUVELLES SOLUTIONS

L'artérite des membres inférieurs est une maladie qui empêche le sang de circuler normalement dans les artères des jambes. De nouvelles techniques permettent de mieux la soigner et de prévenir ses complications.

Lorsqu'une artère se bouche, le sang n'arrive plus dans la zone qu'elle est censée irriguer. Au niveau des jambes, le responsable du problème est l'AOMI (artérite oblitérante des membres inférieurs). Autrement dit, pour rétablir la circulation dans le membre touché, il faut réaliser un pontage (pont entre deux zones saines). Ou effectuer une endartérectomie : le chirurgien vasculaire ouvre l'artère, « gratte » l'intérieur, puis la referme. Aujourd'hui, il est souvent possible d'éviter ces interventions lourdes, comme l'ont expliqué les experts réunis au dernier congrès de chirurgie vasculaire, qui s'est tenu à Montpellier.

Le ballon se gonfle pour dilater l'artère

Le chirurgien vasculaire insère un « guide » dans l'artère, fait passer un ballon le long du guide jusqu'à l'endroit bouché, puis il le gonfle. Ce qui permet d'écraser la plaque d'athérome et de l'encastrer dans la paroi. Au bout d'une à deux minutes on retire le ballon. Les premiers dispositifs, de très petite taille (1 cm), ont été inventés pour les chirurgiens cardiaques afin de déboucher les coronaires. « Les lésions de l'artérite des membres inférieurs peuvent atteindre 10, 20 cm ou plus, explique le Pr Éric Steinmetz, chirurgien vasculaire et secrétaire général adjoint de la Société française de chirurgie vasculaire. Il a fallu mettre au point des ballons plus longs (jusqu'à 22 cm pour quelques

millimètres de diamètre). » Dans certains cas, une fois que le ballon a débouché l'artère, il se produit une récidive, c'est-à-dire qu'elle se referme. Il est alors nécessaire de poser un stent, qu'on laisse en place dans l'artère pour la maintenir ouverte.

Pour mieux comprendre

Pourquoi l'artère est rétrécie ? La responsable de l'artérite est la plaque d'athérome. Ce dépôt de cholestérol rétrécit l'artère et gêne le passage du sang. Résultat : les muscles, mal oxygénés, deviennent douloureux à l'effort. Un caillot peut se former sur cette plaque et boucher totalement l'artère.

Le stent peut diffuser un médicament

Le stent est une sorte de petit ressort grillagé empêchant l'artère de se reformer. Mais celle-ci peut le considérer comme un corps étranger, fabriquer du tissu cicatriciel et se reboucher. C'est la récidive, survenant dans 30 à 40 % des cas. Pour l'éviter, on a mis au point des stents « actifs » imprégnés d'un médicament qui diffuse lentement. À la différence des dispositifs utilisés pour le cœur, en acier rigide, ceux des membres inférieurs, et notamment de l'artère fémorale, sont en Nitinol, très souple. Cet alliage à mémoire de forme, formé de nickel et de titane, se déploie lentement à 37 °C. « En quelques jours, il gagne du volume



et repousse progressivement la plaque. On utilise de plus en plus ce type de stent dans l'artérite oblitérante », précise le Pr Steinmetz.

Le laser vaporise la plaque en douceur

Il creuse un tunnel dans l'artère pour la déboucher, en avançant lentement et en détachant de mi-

muscles fragments, évacués naturellement par la circulation sanguine. Avantage : contrairement au ballon et au stent, qui « incrustent » la plaque d'athérome dans la paroi, il la supprime. La technique semble prometteuse, tant pour désobstruer une artère que pour détruire les tissus cicatriciels en cas de resténose, mais elle reste à évaluer. Chacune de ces techniques a ses ap-

plications. Encore faut-il savoir quelle est la bonne méthode pour la bonne artère... Les critères de choix sont en discussion et font l'objet de plusieurs études. Une chose est certaine : les chirurgiens vasculaires disposent désormais de plusieurs outils efficaces. Et il est possible de rétablir le passage du sang dans les artères avant la survenue de complications.

L'APÉLINE POUR SOIGNER LA THROMBOSE ?

La thrombose pourrait être traitée par une molécule fabriquée par le corps humains, l'apeline. Une découverte qui pourrait mener à de nouvelles options thérapeutiques.

L'apeline, une molécule produite par notre organisme, présenterait des propriétés anti-thrombotiques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Blood*. Des conclusions obtenues chez les souris.

Les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ont montré qu'une molécule naturellement présente dans l'organisme, l'apeline, freine la formation des caillots sanguins (thrombus) dépendante de la thrombine ou du collagène. Les scientifiques ont tout d'abord procédé à la formation de caillots sanguins en laboratoire, dans différentes conditions et en présence ou non d'apeline. Ils ont constaté que cette molécule est capable de bloquer la formation d'un thrombus quand les plaquettes sont activées par du collagène ou la thrombine. Ils ont ensuite testé leurs travaux in vivo, chez la souris : les animaux dépourvus d'apeline présentent bien un temps de sa-

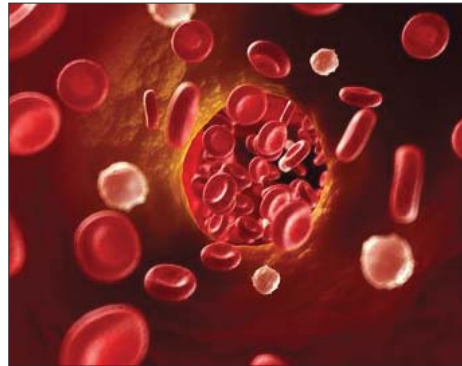
gnement plus court que la normale, confirmant le rôle anticoagulant de l'apeline.

Trouver un traitement sans effet secondaire

« Non seulement l'apeline présente bien des propriétés anticoagulantes mais, surtout, elle agit du côté des voies de signalisation du collagène et de la thrombine », explique Géraldine Siegfried, coauteure de ces travaux. « Si nous parvenons à développer un analogue de l'apeline sûr et efficace, il s'agira alors d'une option thérapeutique différente et complémentaire à celles qui existent déjà ».

Mais, l'apeline étant présente dans tout l'organisme et agissant sur différents tissus, le risque d'effets indésirables est en effet conséquent.

« Une solution pourrait être d'agir sur la biodisponibilité de cet analogue, en lui conférant une durée de vie très courte dans l'organisme. Cela lui donnerait la possibilité de rencontrer son récepteur sur les plaquettes, directement accessibles dans le sang, sans avoir le temps d'agir sur d'autres organes », conclut la chercheuse.



Testostérone : attention au risque de thrombose veineuse

Les médicaments à base de testostérone augmenteraient le risque de caillot sanguin. Afin de prévenir tous les utilisateurs, l'autorité sanitaire américaine demande à ce que le risque soit mentionné sur les notices.

Prescrire de la testostérone n'est pas sans risque. Ce 20 juin, l'autorité américaine de sécurité des médicaments (FDA) demande davantage de précisions sur les notices, pour prévenir les risques de formation de caillot sanguin.

Selon une étude parue dans le JAMA, les médicaments augmentent de 29% le risque d'accident cardiovasculaire par rapport aux hommes qui ne suivent pas de traitement. Depuis 2014, la FDA a réévalué les risques liés à la prise de testostérone. Jusqu'ici, les notices informaient uniquement sur le risque de thrombo-embolie veineuse (TEV) chez les hommes présentant une hausse anormale du nombre de cellules circulantes dans le sang (polycythémie), un des effets secondaires d'un traitement à base de testostérone.

Un risque d'embolie pulmonaire

Plusieurs cas de phlébite liés à la prise de testostérone, mais pas à une polycythémie, ont été signalés à la FDA, qui a donc décidé d'élargir l'avertissement sur les effets indésirables à l'ensemble des patients sous traitement. Car la formation de caillots peut entraîner une thrombose veineuse ou une embolie pulmonaire, qui peuvent être mortelles. La FDA demande aussi aux médecins d'être vigilant et de réfléchir sérieusement à l'équilibre entre les bénéfices et les risques d'un tel traitement avant de le prescrire.

Pour être considéré comme normal, le taux de testostérone doit osciller entre 4 et 8 mg/ml de sang. Cette hormone stéroïdienne, principalement produite par les testicules, aide à maintenir la densité osseuse, la distribution harmonieuse des graisses et la libido. En dessous de ce taux, il existe un risque d'ostéoporose et de baisse de la libido. Indispensable au bon équilibre hormonal, elle peut être également à l'origine d'une baisse d'énergie, d'une dépression, de problèmes cardiaques ou d'une incapacité à faire de l'exercice. Il n'est pas rare d'observer une baisse du taux de l'hormone chez des hommes de plus de 50 ans.

EMBOLE PULMONAIRE : LES SIGNES QUI ALERTENT

Cette complication de la phlébite est la 3^e cause de mortalité vasculaire après l'infarctus et l'accident vasculaire cérébral. Comment la reconnaître et comment réagir ?

Quelles sont les causes d'une embolie pulmonaire ?

Une embolie pulmonaire se produit lorsqu'un caillot de sang bouche une artère pulmonaire ou une de ses branches. Généralement le caillot se forme à cause d'une phlébite (le plus souvent dans une jambe, parfois dans un bras), puis il se détache et voyage dans la circulation veineuse vers le cœur.

À chaque contraction, le cœur propulse le caillot vers les artères pulmonaires, où il finit par rester bloqué. Lorsque le caillot est petit, cela provoque des dommages aux poumons. Mais s'il est plus important, il peut empêcher le sang de circuler dans les poumons et provoquer la mort.

Quels sont les symptômes qui doivent alerter ?

- Un essoufflement soudain, une difficulté à respirer
- Une forte douleur thoracique qui s'aggrave lorsque vous essayez de respirer profondément
- Des crachats légèrement rosés que vous expectorez en toussant
- Une accélération du rythme cardiaque

Quelles sont les personnes à risque d'embolie ?

La Fédération française de cardiologie estime la fréquence de l'embolie pulmonaire à 100 000 cas par an en France, dont 10 000 à 20 000 mortels.

- Toutes les personnes qui doivent rester allongés sont à risque car la position allongée ralentit la circulation sanguine, rendant propice la formation de caillots.



- Certaines affections comme l'insuffisance cardiaque, les maladies infectieuses, ou le cancer peuvent provoquer des phlébites, donc faire courir un risque d'embolie.

- Les patients ayant subi une intervention chirurgicale et tout particulièrement une intervention orthopédique, gynéco-obstétricale ou contre le cancer.
- Les femmes sous contraception orale, et tout particulièrement les jeunes femmes sous pilule de 3^e ou 4^e génération.
- Les fumeurs.
- Les personnes âgées (plus de 70 ans) et en surpoids.

Comment fait-on le diagnostic ?

En cas de symptômes évoquant une embolie pulmonaire (et surtout s'il y a déjà des facteurs de risque), téléphonez immédiate-

ment aux Urgences (15 ou 112). Et en attendant les secours, placez la personne en position assise en l'empêchant de bouger pour éviter une migration du caillot.

À l'hôpital, des examens complémentaires vont permettre de confirmer le diagnostic :

- Un bilan sanguin.
- Une échocardiographie qui permet d'évaluer la sévérité de l'embolie pulmonaire en vérifiant sa répercussion sur les cavités cardiaques droites (lorsque le ventricule droit s'élargit, il y a un risque important de décès).
- Une scintigraphie pulmonaire qui permet de visualiser les caillots sanguins dans les poumons.
- Un échodoppler veineux des membres inférieurs est systématiquement réalisé, à la recherche d'une phlébite.

Comment soigner une embolie pulmonaire ?

Les médecins traitent l'embolie pulmonaire avec des médicaments appelés anticoagulants qui préviennent la formation de nouveaux caillots et empêchent les caillots existants de se développer. Le traitement est d'abord administré en injections sous-cutanées. Mais au bout de quelques jours, les piqûres sont remplacées par des anticoagulants oraux.

On trouve parmi eux les anti-vitamine K (AVK) qui sont les médicaments de référence et, depuis 2012, les anticoagulants oraux directs (OAD) : Dabigatran et Rivaroxaban.

Certains patients vont prendre ce traitement pendant quelques mois. D'autres, considérés comme patients à risque, peuvent en avoir besoin pour le reste de leur vie.

CONTRACEPTION : MOINS D'EMBOLIES PULMONAIRES CHEZ LES FEMMES

Le retour aux pilules contraceptives de 3^e et 4^e génération s'est accompagné en France d'une réduction de 11% des hospitalisations pour embolie pulmonaire de femmes en âge de procréer.

Selon l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), la diminution des ventes de contraceptifs oraux de 3^e et 4^e génération a fait reculer le nombre d'embolies pulmonaires chez les femmes de 15 à 49 ans. Pour arriver à cette conclusion, l'ANSM a étudié les données du programme de médicalisation des systèmes d'information de Médecine-Chirurgie-Obstétrique (PMSI-MCO). Il s'agit plus précisément du nombre de femmes hospitalisées pour cette embolie

pulmonaire, une pathologie grave qui peut entraîner des décès.

Résultat : en 2013, 2704 femmes de 15 à 49 ans ont été hospitalisées pour embolie pulmonaire (contre 3045 en 2012, soit une différence de 341 cas d'embolie pulmonaire). Le nombre d'hospitalisations a donc baissé de 11,2%.

Pour Dominique Martin, directeur général de l'ANSM, tout laisse à penser qu'il y a bien un lien avec la désaffection des femmes pour les contraceptifs oraux de nouvelles générations et pour le nouvel engagement pour le stérilet. "On a fait des études comparatives avec l'évolution chez les hommes et chez les femmes qui ne sont pas en



âge de procréer" déclare-t-il.

Si cette diminution du nombre d'embolies est enregistrée chez toutes les femmes en âge de procréer, elle touche particulièrement les femmes jeunes, entre 15 et 19 ans (-19,1%).

TOGO

4.000 déplacés par les attaques terroristes

La propagation des attaques de groupes terroristes sur le territoire togolais à partir de la frontière avec le Burkina Faso a fait plus de 4.000 déplacés dans le nord du Togo depuis le début de l'année, selon Lomé.



Le Togo a subi au moins cinq attaques dont deux meurtrières depuis novembre 2021 dans l'extrême-nord du pays, en proie à des incursions des groupes terroristes présents de l'autre côté de sa frontière, au Burkina Faso.

"Au total, 789 ménages représentant 4.175 déplacés - y compris les populations des pays voisins qui se sont réfugiées sur le territoire togolais - ont été identifiés", a déclaré le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Akodah Ayewouadan, à la télévision jeudi.

M. Ayewouadan a affirmé

que le gouvernement fournissait des vivres à ces ménages ainsi qu'un soutien psychologique et éducatif, notamment pour les élèves déplacés. "L'objectif fixé, c'est d'abord de sécuriser ces personnes, de faire en sorte qu'elles continuent

de vivre dans des conditions décentes et de favoriser à terme leur retour dans leurs localités d'origine", a-t-il ajouté.

Parmi ces personnes déplacées figurent des Burkinabè ayant fui les attaques terroristes perpétrées dans leurs

villages. L'Agence nationale de la protection civile (ANPC) avait recensé en juin dans la préfecture de Tône (extrême-nord du Togo), plus de 600 Burkinabè venus de Madjoari, dans le sud-est du Burkina Faso.

CAMEROUN

Quelque 150 000 personnes affectées par les inondations (ONU)

Quelque 150 000 personnes ont été touchées par les inondations dans l'extrême-Nord du Cameroun, indiquent les

Nations unies. "Nos collègues humanitaires rapportent que les inondations qui se poursuivent dans la région de l'Ex-

trême-Nord du pays et qui ont commencé en août de cette année ont touché quelque 150 000 personnes", a déclaré jeudi Farhan Haq, porte-parole adjoint du Secrétaire général de l'ONU. "Nos partenaires soutiennent les efforts du gouvernement, notamment en fournissant de la nourriture et d'autres articles essentiels tels que des matelas, des bâches et des couvertures en plastique et des matériaux de construction pour réparer les digues", a affirmé M. Farhan Haq.

Il a souligné, en outre, que "pour aider les personnes dans le besoin, nos partenaires exhortent les donateurs à contribuer au Plan de réponse humanitaire 2022, qui nécessite un total de 360 millions de dollars et est actuellement financé à moins de 33 %".

CAMEROUN

Lancement de la 5e campagne de vaccination anti-Covid-19

La 5e campagne de vaccination contre la Covid-19 se déroulera du 18 au 27 novembre sur toute l'étendue du territoire camerounais, a déclaré mercredi le ministre de la Santé publique Manaouda Malachie.

Lors d'un point de presse à Yaoundé, la capitale du pays, il a indiqué que la couverture vaccinale contre la pandémie restait inférieure à 10 % dans le pays, ajoutant qu'une étude récente de ses services démontrait "une importante hésitation vaccinale de 66 % de la population".

Avec la survenue de la 5e vague de la COVID-19 en septembre dernier, le Cameroun a enregistré, à la date du 19 octobre, 123.993 cas confirmés, avec 121.928 guérisons et 1.965 décès, alors que près de deux millions de doses de vaccin ont été administrées, a indiqué le ministre.

Le même mois, dans le cadre du Programme élargi de vaccination (PEV), les habitants ont été invités à se protéger contre la récurrence du nouveau coronavirus, avec 770.286 doses de vaccin mises à disposition dans les centres de vaccination à travers le pays.

Sur ce volume, 653.302 doses sont issues du laboratoire chinois Sinopharm, tandis que 98.770 et 18.214 doses sont des vaccins de Janssen et de Pfizer.

CÔTE D'IVOIRE

La FAO propose son soutien pour faciliter la transition vers une économie bleue

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a apporté, mercredi, son appui technique à la Côte d'Ivoire pour une transition vers une économie bleue (liée aux océans et aux mers) via la mise en œuvre d'un projet mêlant réformes et investissements pour mettre en valeur le potentiel en ressources océaniques, côtières et des eaux intérieures du pays.

Cette assistance technique a ainsi été matérialisée par la signature d'une convention entre la FAO et le ministère ivoirien des Ressources animales et halieutiques dans le cadre du Projet de préparation pour le financement des activités de développement de l'économie bleue en Côte d'Ivoire (PPF).

Soutenu financièrement par la Banque africaine de développement (BAD) avec un engagement à plus d'un million d'unités de compte, le PPF devrait contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités sociales par la promotion d'une économie bleue créatrice d'emplois divers et de richesse dans des conditions de réduction des dégradations et des risques environnementaux, selon le ministre de tutelle, Sidi Tou ré.

"Les activités liées à l'économie bleue (...) contribueront énormément à la transformation de l'économie nationale et à la diversification des piliers de la croissance tout en respectant les environnements marins", a-t-il indiqué.

Le projet s'inscrit dans les engagements de la Côte d'Ivoire en matière de développement durable et surtout dans le plan national d'investissement de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2022-2026.

Celui-ci est présenté par le gouvernement comme un levier essentiel pour réduire la dépendance vis-à-vis des produits alimentaires carnés et halieutiques d'importation et la vulnérabilité aux chocs extérieurs.

APS

NIGER

Les autorités ferment un site d'orpaillage dans l'ouest après une attaque

Les autorités nigériennes ont annoncé, jeudi, la fermeture d'un site aurifère dans le département de Say, dans l'ouest du pays, suite à une attaque armée. L'annonce a été faite par un arrêté signé par le Préfet du département de Say Barmini Kaboyé.

"Le nouveau site d'orpaillage de Tamou se trouvant dans la réserve naturelle protégée est fermé jusqu'à nouvel ordre", a indiqué l'arrêté, précisant que la mesure a été prise "pour protéger les populations de Tamou en particulier et celles du département de Say en général du danger dont elles sont exposées".

Samedi et lundi derniers, deux attaques armées ont été enregistrées près de ce site d'orpaillage.

"Suite à l'attaque terroriste perpétrée le samedi 22 octobre sur le poste mixte Eaux et forêts et police de Tamou et lundi 24 octobre sur le deuxième poste de police, ayant occasionné la mort de deux policiers, les opérations de ratissage terrestres et de recherche aérienne ont conduit vers des éléments ennemis qui s'étaient exfiltrés vers un site aurifère clandestin de localité de Tamou", avait indiqué le ministre de la Défense nationale Alkassoum Indattou d'ans un communiqué publié mardi.

SÉNÉGAL

Le gouvernement défend un contrat d'armes jugé douteux par un consortium de journalistes

Le gouvernement sénégalais a invoqué le secret Défense jeudi pour justifier un contrat d'achat d'armes passé pour le ministère de l'Environnement avec une société dirigée selon un consortium de journalistes par un homme d'affaires nigérien mis en cause dans des marchés d'armement douteux.

Le consortium Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP) rapporte

sur son site que l'Etat sénégalais a signé début 2022 un contrat de 77 millions de dollars avec une société peu connue pour la fourniture de fusils d'assaut, pistolets semi-automatiques, munitions et autres équipements destinés au ministère de l'Environnement.

La société en question, Lavie Commercial Brokers, créée seulement quelques semaines auparavant, est dirigée par le Ni-

gérien Aboubakar Hima, dit l'OCCRP. Le consortium écrit que l'Etat sénégalais n'a pas lancé d'appel d'offres.

Il s'interroge aussi sur le choix des partenaires et sur la nécessité d'une commande aussi importante pour le ministère de l'Environnement tout en reconnaissant que les gardes forestiers de Casamance, région frontalière du sud en proie à une rébellion et aux trafics de

bois et de drogue, avaient besoin d'armes.

Le porte-parole du gouvernement sénégalais Abdou Karim Fofana a assuré que le contrat avait "été passé conformément à la réglementation en vigueur", sous le sceau du secret Défense permettant de ne pas lancer d'appel d'offres pour les marchés touchant à la sécurité du pays.

NIGERIA

L'industrie des télécommunications a généré 70 milliards USD

L'industrie des télécommunications a apporté 70 milliards de dollars à l'économie nigérienne, a indiqué le vice-président exécutif de la Commission nigérienne des communications, Umar Danbatta. M. Danbatta, cité par le journal nigérien The Punch, a déclaré que l'industrie a fourni plus de

500.000 emplois dans les secteurs public et privé. "L'adoption par le Nigeria des technologies numériques lui a permis de diversifier ses revenus et son économie, de créer des emplois, d'améliorer les services et l'efficacité, de réduire les gaspillages et d'optimiser les ressources disponibles",

a déclaré le même responsable. "Le secteur libéralisé des télécommunications a apporté la messagerie instantanée, l'information instantanée, l'inclusion financière, la télémédecine, l'agriculture intelligente, le commerce électronique et l'apprentissage virtuel", a-t-il ajouté Danbatta.

IRAK - GOUVERNEMENT

La mission de l'ONU en Irak salue le vote de confiance accordé par le parlement au nouveau gouvernement



GB Le nouveau Premier ministre ne se rendra pas à la COP27

Le nouveau Premier ministre britannique Rishi Sunak, dont le pays avait organisé la dernière conférence de l'ONU sur le climat l'an dernier, a été vivement critiqué jeudi après l'annonce par Downing Street qu'il ne se rendrait pas à la COP27 en Egypte.

Une porte-parole du dirigeant conservateur a expliqué jeudi son absence par "des engagements pressants" incluant la préparation de la présentation du budget le 17 novembre, très attendu après plusieurs semaines de tempêtes financières au Royaume-Uni.

Il sera représenté par d'autres ministres et notamment l'émissaire britannique pour le climat Alok Sharma, qui était le président de la COP26 l'an dernier à Glasgow, a-t-elle précisé.

En revanche, Rishi Sunak compte assister au sommet du G20 les 15 et 16 novembre en Indonésie, où sont attendus notamment les présidents français Emmanuel Macron, américain Joe Biden et russe Vladimir Poutine.

Sa porte-parole a assuré que le Royaume-Uni continuait de soutenir la conférence et de s'engager en faveur de la neutralité carbone.

NICARAGUA

Ortega attribue la migration massive aux sanctions américaines

Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a déclaré que les sanctions imposées par Washington à son pays et à d'autres pays de la région comme Cuba et le Venezuela ont provoqué des "vagues d'immigrants" vers les Etats-Unis.

Ceux qui provoquent ces vagues migratoires "sont les dirigeants nord-américains avec leurs politiques terroristes, violeurs des droits de l'homme (...) lorsqu'ils ferment les opportunités d'emploi, lorsqu'ils sanctionnent, comme ils ont sanctionné Cuba, le Venezuela", a déclaré M. Ortega jeudi à Managua.

"Continuez à imposer des sanctions et davantage d'immigrants iront aux Etats-Unis, peu importe à quel point ils veulent fermer les portes", a-t-il averti, faisant référence aux restrictions d'entrée auxquelles sont confrontés les Vénézuéliens depuis la mi-octobre.

Plus de 100.000 Nicaraguayens ont migré de manière irrégulière vers les Etats-Unis entre janvier et août de cette année, selon le bureau des douanes et de la protection des frontières des Etats-Unis.

M. Ortega réagissait aux sanctions que les Etats-Unis ont appliquées ces quatre dernières années à l'encontre de dizaines de fonctionnaires et de proches collaborateurs de son gouvernement pour motifs de "corruption" et "violations des droits de l'homme".

La Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI) s'est félicitée du vote de confiance accordé par le parlement irakien au nouveau gouvernement Mohammed Chiaa Al-Soudani.

"Le nouveau gouvernement est confronté à de nombreux défis sérieux qui nécessitent une action décisive.

Il s'agit de lutter contre la corruption (...), mettre en œuvre des réformes désespérément nécessaires et fournir des services adéquats à tous les citoyens, diversifier l'économie, encourager la participation significative des femmes et des jeunes, lutter contre les effets du changement climatique", indique un communiqué de la mission publié jeudi sur son site.

Tout en réaffirmant leur ferme engagement à soutenir le gouvernement et le peuple irakiens, les Nations unies

considèrent qu'"une ferme volonté, dans tous les domaines, d'apporter des solutions concrètes s'avèrera vitale".

Jeudi soir, le parlement irakien a accordé sa confiance au gouvernement de Mohammad Chiaa Al-Sudani, pour inclure 21 ministres, tandis que le vote sur deux ministères a été reporté à plus tard.

La session parlementaire a débuté à 17h00 GMT, avec la participation de 253 députés sur les 329 députés qui composent l'ensemble des membres du parlement.

L'OCI salue la formation du nouveau gouvernement irakien

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué, vendredi, le vote de confiance accordé par le parlement irakien au nouveau gouvernement dirigé par le Premier ministre, Mohamed Chiaa Al-Soudani. Le Secrétaire général de l'Organisation, Hissein Brahim Taha, a adressé ses félicitations au Premier ministre Al-Sou-

dani, en lui souhaitant, ainsi qu'à son gouvernement, plein "succès à la lumière des défis auxquels le peuple irakien est confronté". En plus du message de la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI), de nombreux pays ont félicité le Premier ministre irakien. L'on citera notamment, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Iran. Le parle-

ment irakien a accordé sa confiance au gouvernement de Mohammad Chiaa Al-Sudani, composé de 21 ministres, tandis que le vote sur deux ministères (Urbanisme et Habitat et celui de l'Environnement) a été reporté à plus tard.

La session parlementaire a vu la participation de 253 députés sur les 329 députés qui composent l'ensemble des membres du parlement.

ITALIE

Un avion anti-incendie s'écrase sur l'Etna avec deux pilotes à bord

Un avion anti-incendie s'est écrasé jeudi sur l'Etna et des recherches sont en cours pour retrouver les deux pilotes, ont indiqué les autorités italiennes.

"En début d'après-midi, un Canadair des pompiers s'est écrasé alors qu'il était engagé sur l'extinction d'un incendie de forêt sur le Monte Calcinera", dans la province de Catane (Sicile), ont indiqué les pompiers dans un tweet.

"L'appareil se serait écrasé suite à l'impact de la coque contre la côte montagneuse", ont-ils ajouté, précisant que les recherches étaient en cours.

"Il y a eu plusieurs explosions après le crash. L'avion est détruit et les pompiers recherchent les deux pilotes", a déclaré Salvatore Cocina, directeur régional de la Protection civile, cité par l'agence Ansa. L'Etna, qui culmine à 3.357 mètres, est le plus haut volcan en activité en Europe, avec des éruptions fréquentes depuis environ 500.000 ans.

HAÏTI

Blinken au Canada pour parler notamment d'une force d'intervention

Le Canada a annoncé jeudi qu'il menait une mission d'évaluation en Haïti, alors que le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken est arrivé à Ottawa pour discuter de la mise en place d'une force d'intervention dans ce pays caribéen, plongé dans une spirale de crises sanitaire et sécuritaire.

La délégation canadienne consulte actuellement les intervenants sur le terrain afin "d'explorer différents moyens d'aider le peuple haïtien", indique le gouvernement qui prévoit de soutenir "des solutions proposées par les Haïtiens afin de rétablir l'accès aux biens et services essentiels".

Cette annonce intervient alors que M. Blinken doit rencontrer le Premier ministre Justin Trudeau, la Vice-première ministre Chrystia Freeland et son homologue Mélanie Joly dans la journée afin de discuter de la situation en Haïti. Il s'agira de la première visite du chef de la diplomatie américaine au Canada depuis sa prise de fonctions en janvier 2021.

Elle intervient au moment où les deux pays s'efforcent de venir en aide à Haïti, pays paralysé par la présence de gangs qui sèment la terreur et une situation sanitaire qui se dégrade avec une forte résurgence du choléra.

Le gouvernement haïtien a appelé la communauté internationale à lui apporter de l'aide, y compris par le biais d'une force de maintien de la paix, appel relayé par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

Mais cette idée d'une force armée ne fait pas l'unanimité ni au sein de la population haïtienne ni au sein du Conseil de sécurité, et aucun pays ne s'est encore proposé pour la diriger. Les Etats-Unis ont indiqué être prêts à soutenir une telle force mais pas à la diriger, tout comme la France.

INONDATIONS AUX PHILIPPINES Au moins 31 morts

Au moins 31 personnes sont mortes dans des glissements de terrain et des inondations causés par de fortes pluies dans le sud des Philippines, a indiqué vendredi un responsable local dans un nouveau bilan. Les eaux de crue ont envahi plusieurs villes et villages sur l'île de Mindanao depuis jeudi, a précisé le responsable local Nanguib Sinarimbo, selon la même source, citée par des médias. Un précédent bilan des autorités locales faisait état d'au moins 13 morts. Le pays se prépare en outre à l'arrivée de Nalgae, tempête tropicale censée toucher terre d'ici dimanche.

ETATS-UNIS Record de fusillades dans les écoles en 2022

L'année 2022 sera la pire année jamais connue aux Etats-Unis en matière de fusillades dans les écoles, le bilan provisoire de 257 victimes dépasse déjà les 250 tués de l'an dernier, ont écrit trois spécialistes de justice pénale dans une analyse publiée cette semaine sur le site de débats et d'opinions The Conversation.

Les universitaires Jason Densley, David Biedman et Jillian Peterson soulignent que le nombre de ces fusillades dans les écoles a augmenté de façon inquiétante.

Nombre de ces incidents sont de simples disputes qui ont tourné au drame parce que des adolescents sont arrivés à l'école en colère et armés, ont-ils noté, ajoutant que dans de nombreux cas, les auteurs ont tiré des dizaines de coups de feu.

Ces experts ont averti qu'outre le fait que de telles fusillades dans les écoles se produisent presque quotidiennement, il existe aussi des drames évités de justesse et des fausses alertes qui ne font qu'accroître le sentiment de menace qui pèse, mettant sur les nerfs de nombreux parents, élèves et enseignants.

RÉVOLUTION Le spectacle de rue "El Gafla" présenté à Alger

Le spectacle de rue, "El Gafla", qui met à nu les méfaits du sentiment de prétention et de suprématie, ainsi que l'excès d'orgueil, a été présenté, jeudi à Alger dans le cadre des célébrations du 68e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale.

Mis en scène par Hocine Benssemicha sur une adaptation de Kada Benssemicha du texte, "Les vêtements de l'Empereur" du dramaturge danois, Hans Christian Anderson (1805-1875), le spectacle a été présenté sur la place publique Mohamed Touri, devant le théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Produit par la Coopérative "Masrah Eddik" de Sidi Bel Abbès, le spectacle a été brillamment servi par les jeunes comédiens, Hichem Sellami, Wadie Tou, Ibrahim Khalil Kadid, Amine Khamlich, Zouaoui Hedjine, Amine Bougoufa et le comédien musicien de la troupe, Hocine Benssemicha.

D'une durée de 35 mn, le spectacle a d'abord été publiquement annoncé, tambour battant, dans l'éclat et la magnificence par El Goual, Hocine Benssemicha, soutenu par l'ensemble des éléments de la troupe, karakabous et bendirs à la main, s'adressant ouvertement, durant une quinzaine de minutes, aux passants de la place Mohamed-Touri.

Suivi par ses partenaires, El Goual présentait la troupe aux gens avec une voix puissante aux ondes porteuses, les invitant à le suivre pour se rassembler près de l'entrée du TNA.

Suscitant l'intérêt d'un public éphémère, la troupe a réussi le pari de se faire une audience et poser son théâtre dans la rue avec professionnalisme et



conviction, le temps d'un spectacle qui s'annonçait déjà plein d'énergie et haut en couleurs.

Ce spectacle est le résultat d'une expérience réussie, après plusieurs mois de formation au musée des marionnettes de "Ghandja" du conteur, comédien, marionnettiste et formateur, Kada Benssemicha, dont le but, avec tous les éléments de la troupe, était d'initier et fonder une troupe du théâtre de rue de Sidi Bel Abbès. "El Gafla" raconte

la passion d'un roi-empereur envers les tissus de bonne qualité, aux couleurs multiples et variées, soignant ainsi son "paraître" et sa prestigieuse image, dans une prestation soutenue de chants soulignant les passages importants de la trame.

Marquant au TNA la 26e représentation, le spectacle "El Gafla" a déjà rassemblé les foules dans les rues de Tizi Ouzou, Annaba, Mascara, Bechar, Mostaganem et Oran, lors des journées

du Théâtre de rue Abdelkader-Alloula, et tout récemment au Théâtre de Sidi Bel Abbès, lors de l'ouverture du festival régional du théâtre professionnel dédié à la mémoire du dramaturge et comédien, Hassan Assous (1949-2021).

Très applaudi par le public présent, le spectacle de rue El Gafla de la Coopérative Masrah Eddik de Sidi Bel Abbès, est reconduit vendredi au même endroit et aux mêmes horaires.

CINÉMA

Quatre films à l'ouverture des journées internationales du court métrage de Sétif

La 4^e édition des journées cinématographiques internationales du court-métrage de Sétif s'est ouverte jeudi soir avec la projection de quatre courts-métrages algériens et étrangers, et ce en présence de plusieurs artistes algériens, notamment ceux connus dans le domaine de la production cinématographique en plus d'amateurs. Il s'agit du film "Fikra Thanina" (deuxième idée) du réalisateur Bilal Al Khatib de Palestine, "apocalypse" de Ahmed Achamaa d'Egypte, "Le feuriste" de Bouslama Echamakh (Tunisie) et "Sayaoud" (Il reviendra) du réalisateur Youcef Mehsas d'Algérie.

Ont pris part à la cérémonie d'ouverture de cette manifestation qui se déroule sous le slogan "film pour demain" des cinéastes algériens dont Mustapha Laribi, Souheila Maalem, Fayçal Douak, Tayeb Benaidja,

Mourad Saouli ainsi que Amine et Abdelhak Zorgane.

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sétif Hamza Belayat, a souligné dans son allocution à l'ouverture de cette manifestation organisée par l'office de la Culture et du tourisme relevant de la commune de Sétif l'importance de cet événement artistique annuel dans la diffusion et la promotion de la culture du cinéma dans la société en plus de la promotion du tourisme dans cette région qui dispose de potentialités culturelles et économiques.

Pas moins de 16 courts-métrages de réalisateurs algériens, palestiniens, égyptiens et tunisiens figurent au programme de cette manifestation pour décrocher le prix "Essounboula Edahabia" des trois meilleurs courts-métrages en plus de du prix du jury,

a-t-on appris des organisateurs. Quatre ateliers sur la formation des acteurs, la production cinématographique, la réalisation et le scénario, le maquillage ainsi que les effets spéciaux sont également prévus à cette occasion et qui seront encadrés par des spécialistes en la matière dont le réalisateur et le scénariste Yacine Koucim et le producteur de cinéma Slimane Benouari. Trois (3) autres longs métrages seront également projetés, ont précisé les organisateurs, ajoutant qu'il s'agit d'"El Hayat Ma Baad" du réalisateur et journaliste algérien Anis Djaad, "Abou Leila" de l'algérien Amine Saadi Boumediene et "Héliopolis" du réalisateur et producteur de cinéma Djaafar Kacem, et ce au niveau du théâtre municipal de la ville de Sétif et la salle ovale du centre commercial Park Mall.

ŒUVRES

Début du 9^{ème} forum international sur Kateb Yacine à Guelma

Le 9^{ème} forum international, prévu sur trois jours autour de la vie et l'œuvre de Kateb Yacine (1929-1989) s'est ouvert jeudi à Guelma en présence d'une forte assistance.

Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Guelma, Boudjemaa Benamirouche, qui a présidé l'ouverture de la rencontre dont le thème central porte sur "l'intertextualité, la socialité et la conversation dans l'œuvre de Kateb Yacine", a noté la coïncidence de ce forum avec

l'anniversaire de la Révolution.

De son côté, Pr. Mansour Meheni de l'université El Manar de Tunis, président du conseil scientifique de ce forum qui se tient chaque année depuis 2014, a indiqué que cette rencontre, initiée par l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle de Guelma, a pris un cachet international.

Il a également souligné que les œuvres littéraires et théâtrales de Kateb Yacine ont une portée humaine pour un monde bâti

sur la paix, l'humanisme exempt de toute forme "d'oppression et d'injustice".

Il a par ailleurs invité l'université algérienne à s'associer au développement de ce forum et de ses résultats, ainsi qu'au projet de création d'un centre d'études et de recherches sur cet auteur Algérien, tout en espérant le retour du prix international littéraire Kateb Yacine qui avait un écho international en Europe, Afrique et Amérique. Il a également rappelé avoir eu

l'honneur de décrocher la première place de l'édition 2014 de ce prix.

Le programme de la rencontre comprend 29 communications dont 12 de chercheurs d'universités et de centres spécialisés de France, d'Italie et de Tunisie, la projection d'un documentaire sur la vie de Kateb Yacine réalisé par un média étranger, selon Ali Abassi, président de l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle.

SOMMET

Deux expositions sur le patrimoine culturel immatériel et la préhistoire inaugurées à Alger

Deux expositions abordant le patrimoine culturel immatériel algérien et les principales découvertes archéologiques de la préhistoire et de l'antiquité, ont été inaugurées jeudi à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Ces expositions accueillies au palais de la culture Moufdi-Zakaria, se déroulent parallèlement au Salon arabe du livre, un programme organisé en commémoration du 68e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale qui coïncide avec le tenue à Alger du 3^e Sommet arabe.

Intitulée "Héritages culturels immatériels d'Algérie" cette première exposition propose dans un premier lieu une vue d'ensemble sur les éléments patrimoniaux algériens classés sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

Le patrimoine immatériel algérien est représenté par tous les éléments classés à l'Unesco: l'Ahellil du Gourara (inscrit en 2008), le costume nuptial de Tlemcen (inscrit en 2012), le pèlerinage du Rakh de Sidi Cheikh (inscrit en 2013), la fête de la Sebeiba de Djanet (inscrite en 2014) ou encore le Shuâ de Timimoune (inscrit en 2015).

Par des panneaux d'information et vidéos, l'exposition met également les dossiers internationaux auxquels l'Algérie a pris part, l'Imzad (classé en 2013 au nom de l'Algérie, du Mali et du Niger), le couscous (classé en 2020 au nom de plusieurs pays d'Afrique du nord), et la calligraphie arabe (classée en 2021 au nom de seize pays arabes) L'exposition propose également des photographies et des informations mettant en avant l'argumentaire de classement de chaque élément et sa valeur universelle.

Des éléments classés sur d'autres listes de l'instance onusienne, ou en cours d'élaboration sont également mis en lumière comme le "Teqtar", processus de distillation de la rose et de la fleur de bigaradier ou encore "Les bijoux des Ath Yenni" bijoux traditionnels indissociables du costume féminin.

Dans la même galerie, une autre exposition orientée cette fois sur le patrimoine archéologique et les découvertes de la préhistoire et de l'antiquité est également proposée au public avec à l'honneur les découvertes de Ain Hanech près de Sétif qui confirment scientifiquement le rang de l'Algérie comme deuxième plus ancien berceau de l'humanité.

Intitulée "Les ancêtres redoublent de jeunesse", un titre inspiré de l'œuvre du dramaturge Kateb Yacine, l'exposition propose des foc us sur les sites archéologiques de Medjez près d'El Eulma (Sétif), de Brezina à El Bayadh, de Tabelbala dans la wilaya de Beni Abbes, de Faïd Souar à Oum El Bouaghi et de Tighennif à Mascara, le site qui a livré les plus anciens restes humains en Afrique du nord.

"Les ancêtres redoublent de jeunesse" propose également quelques objets archéologiques comme la célèbre figurine d'Afalou, datée de plus de 16.000 ans, et compte un focus sur l'art rupestre et les monuments funéraires.

Le palais de la culture Moufdi-Zakaria propose par ailleurs aux visiteurs, une quatrième exposition dédiée pour sa part à la céramique d'art et à la dinanderie. Les expositions sont ouvertes au public jusqu'au 4 novembre.

TÉLÉPHONIE

Mobilis ambitionne de devenir une "référence" en termes de couverture du réseau dans la région

Le Président-directeur général d'Algérie télécom mobile Mobilis, Chaouki Boukhazani, a affirmé lors de la 13ème édition du Global Mobile Broadband Forum 2022 à Bangkok (Thaïlande), que son entreprise entend devenir "une référence en termes de couverture du réseau dans l'ensemble de la région".



Intervenant par visioconférence lors du Sub-3GHz Network Evolution Summit, tenu dans le cadre du Global Mobile Broadband Forum (25 et 26 octobre), M. Boukhazani a indiqué qu'"ATM Mobilis a une mission de service public avec pour vocation d'offrir la meilleure qualité de service en matière

de télécommunications mobiles". Le P-dg du leader national du secteur de la téléphonie mobile a expliqué que "depuis mai 2022, l'élargissement du spectre de fréquences exploitables à la bande 2,3 GHz a permis à l'entreprise de lancer une vaste opération de déploiement du système +Massive

Mimo+ visant à améliorer très rapidement la couverture et le débit du réseau Mobilis".

"D'abord réalisée à l'occasion des Jeux Méditerranéens d'Oran 2022, cette prouesse technologique fera bientôt l'objet d'une duplication en vue d'offrir un service répondant aux

mêmes critères de performances à toutes les wilayas du pays", a-t-il assuré.

Le premier responsable d'ATM Mobilis a conclu son intervention en faisant état de l'engagement du gouvernement algérien à assurer un débit stable de 30 mégabits par seconde (Mb/s) à l'horizon 2023.

APPLE

Les bénéfiques trimestriels conformes aux attentes mais les ventes d'iPhone déçoivent

Apple a dépassé les attentes du marché avec 90 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 20,7 milliards de bénéfice net réalisés de juillet à

septembre, mais l'iPhone, son produit phare, n'a pas autant rapporté que ne l'espéraient les investisseurs. Au quatrième trimestre de son exercice

décalé, le groupe californien a vu ses ventes de smartphones atteindre 42,6 milliards de dollars au lieu des 43 milliards attendus.

ESPACE

Un nouvel instrument de la Nasa aide à détecter les "super-émetteurs" de méthane depuis l'espace

Une toute nouvelle mission de la Nasa a permis de détecter depuis l'espace des dizaines de "super-émetteurs" de méthane, une performance dont les scientifiques espèrent qu'elle permettra d'agir afin de limiter les émissions de ce puissant gaz à effet de serre.

Ces "super-émetteurs" sont généralement des sites liés aux secteurs des énergies fossiles, du traitement des déchets ou encore de l'agriculture.

Lancée dans l'espace en juillet et installée sur la Station spatiale internationale, la mission, baptisée EMIT, était d'abord destinée à observer la façon dont le déplacement de poussières

minérales affecte le climat. Mais cet outil s'est également révélé utile pour une autre tâche cruciale: il a permis d'observer plus de 50 "super-émetteurs" en Asie centrale, au Moyen-Orient et dans le sud-ouest des Etats-Unis, a déclaré la Nasa mardi. Cette capacité "va non seulement aider les scientifiques à mieux localiser d'où les fuites de méthane proviennent, mais aussi aider à comprendre comment on peut s'y attaquer, et rapidement", a déclaré le patron de la Nasa, Bill Nelson. Certains des panaches détectés "sont parmi les plus grands jamais vus", a déclaré dans un communiqué Andrew Thorpe, du Jet Propulsion

Laboratory (JPL) de la Nasa.

"Ce que nous avons trouvé en si peu de temps dépasse déjà ce qu'on pouvait imaginer." Au Turkménistan, l'instrument a identifié douze panaches issus d'une infrastructure gazière et pétrolière à l'est de la ville portuaire de Hazar.

Soufflant vers l'ouest, certains de ces panaches s'étendent sur plus de 32 kilomètres.

Dans l'Etat américain du Nouveau-Mexique, un autre panache long d'environ 3,3 kilomètres a été détecté au niveau de l'un des plus grands champs pétroliers du monde. EMIT est "le premier d'une nouvelle

classe de spectrographes imageurs destinés à observer la Terre", a souligné la Nasa, bien que les méthodes de détection par satellite des fuites de méthane se soient déjà grandement développées ces dernières années. Le méthane est responsable d'environ 30% du réchauffement de la planète. Même s'il reste beaucoup moins longtemps dans l'atmosphère que le CO2, il a un pouvoir de réchauffement 80 fois supérieur sur une période de 20 ans. Une réduction des émissions de méthane est ainsi cruciale pour permettre de respecter les objectifs de l'accord de Paris sur le climat.

ETATS-UNIS

Plainte contre Google au Texas

Le procureur général du Texas, Ken Paxton, a intenté une action en justice contre Google pour "la capture et l'utilisation non autorisées" des données biométriques de millions de Texans pour les intérêts commerciaux du géant technologique, a déclaré jeudi le bureau de M. Paxton.

La plainte allègue que le géant technologique américain "a collecté, sans le consentement explicite des Texans, des millions d'identifiants biométriques, y compris des empreintes vocales et la géométrie du visage, par le biais de ses produits et services comme Google Photos, Google Assistant et Nest Hub Max", a déclaré le bureau dans un communiqué.

"L'exploitation par Google des informations personnelles des Texans pour ses propres intérêts commerciaux est une violation consciente de la loi de l'Etat sur la capture ou l'utilisation des identifiants biométriques", a-t-il ajouté.

Jose Castaneda, un porte-parole de Google, a déclaré dans un communiqué que Google "remettrait les pendules à l'heure au tribunal" et que "le procureur général Paxton déformait une fois de plus nos produits dans un autre procès sans souffle".

Les contrevenants à la loi s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 25.000 dollars par infraction, ont rapporté les médias locaux.

L'action en justice serait la dernière en date intentée par plusieurs Etats contre de grandes entreprises technologiques au sujet de la confidentialité en ligne.

M. Paxton a déjà intenté des poursuites contre Google pour avoir violé la loi texane sur les pratiques commerciales trompeuses et la protection des consommateurs et pour avoir suivi de manière trompeuse la localisation des utilisateurs sans leur consentement.

SMARTPHONES

La demande aux Etats-Unis freinée par les difficultés économiques

Les ventes de téléphones portables ont traversé leur pire été depuis 2014 et la demande ne devrait pas s'améliorer dans les mois qui viennent, d'après le cabinet Canalis.

"Avec une baisse de 9% sur un an, le marché mondial des smartphones a enregistré son troisième trimestre consécutif en déclin cette année", selon un rapport de cette société publié mardi.

"Les perspectives économiques défavorables ont conduit les consommateurs à ajourner leurs dépenses en équipements électroniques et à acheter en priorité des produits essentiels", commente Canalis.

Conséquence de l'inflation persistante et du conflit en Ukraine, la récession menace plusieurs pays riches en 2023, d'après le Fonds monétaire international, et la hausse des prix généralisée pèse de plus en plus sur le budget des ménages.

"Pendant la saison des fêtes, les consommateurs qui ont remis leurs achats à plus tard vont tabler sur des promotions majeures et des prix réduits sur les modèles des années passées", estime Sanyam Chaurasia de Canalis.

"Par comparaison avec la forte demande l'année dernière, la période des festifs tiendrait être lente mais solide. Mais il sera trop tôt pour voir un inversion de la tendance", prédit l'analyste.

Dans le détail, Samsung a conservé la plus grosse part du gâteau mondial (22%), talonné par Apple (18%), la seule marque dont la part de marché a progressé sur un an, car la demande pour les iPhone résiste encore.

Mais le groupe californien a du souci à se faire pour sa nouvelle gamme présentée en septembre: d'après le site d'information spécialisé The Information, Apple a dû réduire la production d'iPhone 14+. "Nous ne sommes pas surpris, car les commandes pour l'iPhone 14 et l'iPhone 14+ ont été médiocres, tandis que celles pour les modèles ont dépassé nos attentes", a souligné Angelo Zino, analyste de CFA. "Les facteurs macroéconomiques ont un impact, mais nous pensons que les smartphones d'Apple résisteront mieux que la concurrence", a-t-il ajouté. Le géant sud-coréen Samsung a de son côté lancé des "opérations promotionnelles de grande ampleur" pour réduire son inventaire, d'après Canalis.

CAN-2023 (U17) PRÉPARATION L'Algérie s'incline face à la Libye (0-1)

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), s'est inclinée jeudi face à son homologue libyenne (0-1), en match amical préparatoire disputé au stade communal de Baraki (Alger), en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de la catégorie, prévue en Algérie du 8 au 30 avril, rapporte la Fédération algérienne (FAF) vendredi sur son site officiel.

"Malgré une bonne prestation et plusieurs occasions ratées au cours de cette rencontre qui a servi de revue d'effectif au staff technique, ce sont les Libyens qui se sont montrés plus réalistes grâce à une unique réalisation intervenue contre le court du jeu à la 49^e", précise l'instance fédérale.

Les deux sélections se retrouveront dimanche pour une deuxième manche, "qui servira au staff technique également d'évaluation avec un groupe de joueurs remanié".

Les joueurs du sélectionneur Arezki Remmane disputeront un dernier match amical le mercredi 2 novembre face à l'Égypte.

La Libye et l'Égypte sont, faut-il le souligner, en stage



de préparation à Alger pour le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif de la zone Afrique du nord pour la CAN-2023 en Algérie.

Le staff technique national a retenu deux groupes de joueurs pour les besoins de ce stage où deux éléments ont manqué à l'appel, le mi-

lieu offensif Younes Benali (FC Nantes/ France) et l'attaquant Lyes Ardjani (Paris SG/ France).

Il s'agit du premier regroupement pour les U17 depuis la Coupe arabe des nations, disputée en septembre dernier, et remportée aux dépens du Maroc (1-1, aux

t.a.b : 4-2), en finale disputée au stade de Sig. Pour rappel, sept pays sur douze ont validé jusque-là leur billet pour la phase finale de la CAN-2023, il s'agit de la Somalie, du Soudan du Sud, du Sénégal, du Nigéria, du Mali, et du Burina Faso, en plus de l'Algérie, pays hôte.

CAN-2023 (U23) ÉLIMINATOIRES (2E TOUR/ RETOUR) ALGÉRIE-RD CONGO

Les "Verts" pour une "remontada"

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23), dos au mur, affrontera la RD Congo, samedi au stade du 8-mai 1945 de Sétif (18h00), avec l'intention de renverser la vapeur et viser une qualification pour le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 au Maroc, à l'occasion du 2^e tour (retour).

Sévèrement battus dimanche dernier au stade des Martyrs de Kinshasa (4-1), les coéquipiers de Mohamed Islam Belkheir (CR Belouizdad) seront appelés à sortir le grand jeu pour refaire leur retard, et rester en course pour une présence au prochain rendez-vous continental de la catégorie.

"Peut-être le but qu'on a marqué nous sera très utile pour le match retour, on garde encore nos chances de se qualifier.

Nous serons chez nous, dans nos installations, dans nos conditions au match retour, avec trois buts à marquer, on va y travailler énormément", a indiqué le coach national Noureddine Ould Ali, qui semble garder espoir pour une qualification au dernier tour.

Pour espérer bousculer une équipe congolaise, largement supérieurement

de la première manche, les "Verts" devront impérativement faire preuve de lucidité devant les buts, tout en restant vigilants derrière.

"On va essayer de réfléchir sur l'entame du match, sur sa gestion, sur la compétition et déjà remonter le moral des joueurs, leur expliquer qu'une période nous a coûté cher et on profitera du reste de temps pour construire un projet pour se qualifier", a-t-il ajouté.

De son côté, la RDC, qualifiée pour ce 2^e tour aux dépens de l'Éthiopie (aller à Kinshasa : 0-0, retour à Addis-Abeba : 1-0), tentera de préserver son précieux avantage à Sétif, pour pouvoir éventuellement affronter le Ghana, au dernier tour des éliminatoires.

Les Congolais seront privés du défenseur Kayembe Mujanayi Elton (As Maniema Union/ RDC), expulsé lors du match aller.

Sur le plan de l'effectif, le défenseur du NC Magra Driss Abdelhamid, blessé, a été autorisé à rejoindre son club pour entamer les soins nécessaires, alors que le milieu offensif de la JS Kabylie Kouceila Boualia, souffrant de douleurs au mollet, a déclaré forfait.

Le staff technique national a libéré trois joueurs comme il a été convenu

avec leurs clubs respectifs : Yanis Guermouche (LB Châteauroux/France), Taoufik Chérifi (Club Africain/ Tunisie), et Mohamed Boukerma (Paradou AC), pour les remplacer par Yacine Zeghad (NC Magra), Fodil Belkhadem et Ishak Boussouf (CR Belouizdad).

De son côté, le sélectionneur adjoint des "Léopardes" Papy Kimoto a estimé que rien n'était joué, en dépit de la large victoire des siens.

"Jusque-là, rien n'est fait. C'est encore du 50-50. On connaît très bien l'équipe d'Algérie, elle a simplement raté son entame de match, mais on sait très bien qu'elle va nous bousculer au retour et elle est capable de remonter le score.

On ne va pas aller jouer à dix derrière, on va jouer pour marquer là-bas et leur compliquer la tâche davantage".

En cas de qualification, les "Verts" défieront au 3^e et dernier tour (20-28 mars 2023, NDLR) le vainqueur de Ghana-Mozambique.

Lors du match aller, les Ghanéens se sont imposés à Maputo sur le score de 2 à 1.

Pour rappel, la CAN U23 se jouera en juin 2023 au Maroc, et sera qualificative pour les Jeux olympiques JO-2024 à Paris.

Boualia à l'infirmerie, Ould Ali insiste sur la finition

Le milieu offensif de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U23) Kouceila Boualia, souffrant de douleurs au mollet, n'a pas pris part à la séance d'entraînement effectuée mercredi au stade du 8-mai 1945 de Sétif, à deux jours de la réception de la RD Congo, samedi à Sétif (18h00), pour le compte du 2^e tour (retour) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 au Maroc, rapporte la Fédération algérienne (FAF) jeudi sur son site officiel.

"Tous les joueurs étaient présents, y compris Boualia qui a assisté aux exercices à partir du banc de touche, puisqu'il souffre de douleurs

au niveau du mollet en raison d'une blessure contractée la veille, ce qui a amené le staff médical à le mettre aux petits soins", a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. L'équipe nationale des U23 a rallié Sétif mardi par route, en vue de la seconde manche face à la RDC. Lors du match aller disputé dimanche au stade des Martyrs à Kinshasa, l'équipe nationale s'est inclinée sévèrement sur le score de 4 à 1.

"Cette première séance (à Sétif, NDLR) a été essentiellement consacrée au maintien de la forme et au travail préventif avant d'aborder le volet technico-tactique que

l'entraîneur national, Noureddine Ould Ali a voulu exécuter à travers un match d'application entre joueurs, et au cours duquel il a insisté sur la finition et la progression du jeu vers l'avant", précise la même source, tout en relevant "une bonne ambiance à l'entraînement où les joueurs ont affiché une grosse détermination de renverser la vapeur". La FAF a souligné que "depuis le retour de l'équipe de Kinshasa, Ould Ali et les membres de son staff multiplient également les réunions avec les joueurs, que ce soit en groupe ou individuellement dans le but de maintenir la concentration de leurs élé-

ments". Pour rappel, le staff technique national a libéré trois joueurs comme il a été convenu avec leurs clubs respectifs : Yanis Guermouche (LB Châteauroux/France), Taoufik Chérifi (Club Africain/ Tunisie), et Mohamed Boukerma (Paradou AC), pour les remplacer par Yacine Zeghad (NC Magra), Fodil Belkhadem et Ishak Boussouf (CR Belouizdad). En cas de qualification, les "Verts" défieront au 3^e et dernier tour (20-28 mars 2023, NDLR) le vainqueur de Ghana-Mozambique. Pour rappel, la CAN U23 se jouera en juin 2023 au Maroc, et sera qualificative pour les Jeux olympiques JO-2024 à Paris.

LIGUE 2 La LNFA fixe les dates des deux prochaines journées

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a fixé les dates des deux prochaines journées (7^e et 8^e) du Championnat de Ligue 2 de football amateur, seniors et réserves, a indiqué un communiqué de l'instance publié jeudi.

La 7^e journée prévue initialement, les 28 et 29 octobre, se déroulera le mardi 15 novembre, alors que la 8^e journée se tiendra le samedi 19 novembre, selon la LNFA, précisant que toutes les rencontres des deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest, débuteront à 15h00.

Pour rappel, la LNFA avait annoncé le report de la 7^e journée de Ligue 2, en raison de la tenue du Sommet arabe qu'abrite l'Algérie les 1^{er} et 2 novembre 2022, indiquant que le "ministère de la Jeunesse et des sports a transmis une correspondance à la FAF dans laquelle il l'invite à renvoyer les matches de Ligue 1 et de Ligue 2".

A l'issue de la 6^e journée de la Ligue 2, l'ES Mostaganem est leader avec 16 points dans le groupe Centre-Ouest, alors que dans l'autre groupe (Centre-Est), l'AS Khrout et l'US Souf se partagent le fauteuil de leader avec 14 points.

LIGUE 1 MOBILIS Les dates des deux prochaines journées fixées (LFP)

La Ligue de football professionnel a fixé les dates de la 10^e et 11^e journées du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, prévues en novembre prochain.

La 10^e journée se déroulera les 5 et 6 novembre 2022, et sera dominée par l'affiche entre le MC Alger et son rival la JS Kabylie prévue le 6 novembre à 15h00 au stade de Dar El Beida.

Cette journée sera amputée du match US Biskra- USM Alger reporté à une date ultérieure en raison de la participation du club algérois au deuxième tour préliminaire "Bis" de la Coupe de la confédération contre les Sud-Africains de Cap Town City FC (Aller 2 novembre, Retour 9 novembre).

Quant à la 11^e journée elle est programmée le 10 novembre 2022 et sera tronquée de la rencontre USM Alger- RC Arbaa.

Les dates et horaires des prochaines journées du championnat professionnel Mobilis seront communiqués ultérieurement et le programme sera établi en fonction de la date du stage du mois de novembre de la sélection nationale des locaux, précise la LFP.

10 journée

5 novembre 2022
NC Magra - ASO Chlef 15h00

6 novembre 2022

RC Arbaa - CS Constantine 15h00
CR Belouizdad - MC El Bayadh 15h00
JS Saoura - USM Khenchela 18h00
MC Alger - JS Kabylie 15h00
ES Sétif - HB Chelghoum Laid 17h00
MC Oran - Paradou AC 18h00
US Biskra - USM Alger Reporté

11 journée (15h00)

CS Constantine- NC Magra
ASO Chlef- CR Belouizdad
MC El Bayadh- MC Oran
USM Khenchela- US Biskra
JS Kabylie- JS Saoura
HB Chelghoum Laid- MC Alger
Paradou AC- ES Sétif
USM Alger- RC Arbaa Reporté.

BAYERN : COMMENT LEWANDOWSKI PEUT RAPPORTER 5 M€

L'été dernier, Robert Lewandowski (34 ans) quittait le Bayern Munich pour signer quatre ans au FC Barcelone. Pour s'offrir l'attaquant polonais, le Barça a conclu une opération chiffrée à 45 millions d'euros plus 5 M€ de bonus éventuels. Et on en sait désormais un peu plus sur ces fameux bonus. Ces derniers, selon Bild, dépendent du nombre de buts inscrits par l'ancien Bavaïrois en Catalogne. Le quotidien allemand révèle que Barcelone devra verser 1,25 M€ au Bayern à chaque fois que l'avant-centre marquera au moins 25 buts dans une saison. Autant dire qu'avec ses 17 réalisations en 16 matchs dans cet exercice 2022-2023, Lewandowski est bien parti pour faire entrer 1,25 M€ supplémentaires dans les caisses du club bavarois cette saison.



REAL VINICIUS, UNE PROLONGATION DÉJÀ ACTÉE ?

Totalement épanoui au sein du Real Madrid, l'ailier Vinicius Junior (22 ans, 11 matchs et 5 buts en Liga cette saison) ne souhaite pas entendre parler d'un départ. Et visiblement, les Merengue peuvent envisager sereinement l'avenir avec leur talent brésilien puisque ce dernier aurait déjà signé, dans le secret le plus total, un nouveau contrat jusqu'en juin 2027 et cet été, révèle le quotidien AS.

Dans ce deal toujours pas officialisé par la Maison Blanche, qui n'a cessé de clamer ces dernières semaines sa volonté de blinder l'Auriverde mais attendrait de s'entendre aussi avec Rodrygo et Eder Militao pour réaliser une annonce commune, l'ancien de Flamengo devrait bénéficier d'une belle et logique revalorisation salariale, à la hauteur de son nouveau rôle dans l'effectif de Carlo Ancelotti. Dès lors, on en déduit que Vinicius devient presque intouchable sur le marché des transferts et que seule une offre stratosphérique pourrait pousser le

Real à envisager son départ.

MILAN GIROUD VERS UNE PROLONGATION

Devenu un élément essentiel du dispositif installé par Stefano Pioli, Olivier Giroud (36 ans, 15 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) a définitivement trouvé chausure à son pied en rejoignant l'AC Milan à l'été 2021. Et le club rossonero tient bien à récompenser son attaquant. Comment ? En offrant à l'international français, actuellement lié aux Lombards jusqu'en juin 2023, un contrat d'une année supplémentaire, annonce La Gazzetta dello Sport ce vendredi. Celui que le peuple milanais considère comme un "champion" pour ses performances, mais aussi pour son statut de leader, se trouverait alors lié aux Milanais jusqu'en juin 2024.



UNE OFFRE POUR ENDRICK ?

Considéré comme l'un des grands talents de demain, l'attaquant de Palmeiras Endrick (16 ans) suscite l'intérêt du Paris Saint-Germain, du FC Barcelone, de Manchester City, d'Arsenal, de Chelsea ou encore du Real Madrid. Et justement, le club madrilène entend passer à l'action en formulant une offre dans les prochains jours, affirme Marca. Le quotidien espagnol précise que les parents du joueur ont déjà été invités à Madrid la saison passée pour visiter les installations du club.

Si Endrick ne pourra pas rejoindre l'Europe avant ses 18 ans, soit en 2024, rien n'empêche les Merengue de verrouiller dès à présent l'avenir du jeune crack. Pour cela, il faudra convaincre Palmeiras. Le club brésilien entend bien profiter de la cote du joueur pour faire grimper les enchères et espère atteindre les 40 millions d'euros.

JUVENTUS CONTE, LA PRESSE INSISTE!

La défaite, synonyme d'élimination de la Ligue des Champions, concédée mardi contre Benfica (3-4) a-t-elle scellé le sort de l'entraîneur de la Juventus Turin Massimiliano Allegri ? Alors que les médias italiens insistent jusque-là quant à la volonté des dirigeants bianconeri de continuer avec leur coach, qui ne compte de toute façon pas démissionner, La Gazzetta dello Sport apporte une nuance ce vendredi matin en estimant désormais que les doutes "grandissent" autour de la capacité du technicien à relever la Vieille Dame. Et forcément, le média évoque un nom déjà bien connu pour remplacer Allegri, celui d'Antonio Conte. Depuis plusieurs semaines déjà, l'idée d'un possible comeback de l'actuel coach de Tottenham à Turin circule (voir ici). Et visiblement, l'option ne serait maintenant plus à écarter, en sachant que l'Italien ne se montrerait, lui, pas insensible à une telle éventualité.



BARCELONE HENRY PREND LA DÉFENSE DE XAVI

Mercredi, le FC Barcelone, humilié par le Bayern Munich (0-3), a été officiellement éliminé dès la phase de groupes de la Ligue des Champions. Alors que le club catalan a été reversé en Ligue Europa, l'ancien attaquant des Blaugrana Thierry Henry a tenu à prendre la défense de l'entraîneur Xavi.

"Il est deuxième du classement en Liga. Pep Guardiola a commencé par entraîner des hommes, des grands joueurs. Ce n'est pas comparable avec Xavi. Je ne pense pas qu'il doit être viré. Il fait du bon travail. Il faut lui laisser du temps. Même à Steven Gerrard (viré à Aston Villa, ndr), ils n'ont pas laissé assez de temps. Regardez Arteta (à Arsenal, ndr), ils ont laissé du temps malgré les mauvais résultats et maintenant, il a construit son équipe", a analysé le consultant pour CBS Sports. Et visiblement, le technicien espagnol conserve bel et bien la confiance de ses dirigeants.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Directeur général, responsable de la publication Abdelmajid CHERBAL	Directeur de la rédaction A. CHERBAL «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com	RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19
---	--	--

CESA

21 clauses débattues par les hauts responsables (Abou Ghazaleh)

La réunion préparatoire des hauts responsables du Conseil économique et social arabe (CESA), en prévision du 31^e Sommet arabe, tenue jeudi à Alger a débattu 21 clauses relatives à l'action arabe commune dans les domaines économique et social, a fait savoir la Secrétaire générale adjointe et cheffe du département des affaires sociales du Conseil économique et social de la Ligue arabe, Haifa Abou Ghazaleh.

Ces clauses ont été inscrites à l'ordre du jour à soumettre à la réunion que le Conseil économique et social arabe tiendra vendredi au niveau ministériel puis au Sommet, a déclaré Mme Abou Ghazaleh à la presse à l'issue de la réunion des grands responsables. Elle a souligné que la réunion de ce jeudi a été marquée "par un haut esprit de solidarité arabe et une large convergence entre les délégations participantes". Elle a relevé, à ce propos, "le consensus auquel sont parvenues les délégations arabes", estimant que ce rendez-vous "présagera l'optimisme et la communion arabes".

Le Sommet arabe "Rassembleur", prévu les 1^{er} et 2 novembre, "est important, car intervenant après une interruption de plusieurs années en raison de la pandémie Covid-19", a-t-elle dit, saluant l'importante coordination entre le SG de la Ligue arabe et l'Algérie pour l'organisation "exceptionnelle" de ce Sommet.

La réunion a porté sur plusieurs questions "extrêmement importantes" dont le progrès réalisé dans le dossier de la grande zone arabe de



libre échange (GZALE), la création de l'Union douanière arabe (UDA), la vision arabe de l'économie numérique, l'économie parallèle, et la relance de l'économie après Covid-19, outre la stratégie de la sécurité alimentaire arabe.

L'accent a également été mis sur le soutien apporté au Yémen pour relever les défis de la santé, et le soutien à la Somalie face aux graves retombées de la famine, outre le dossier des réfugiés syriens et la création du centre arabe des études de développement socio-économique en Palestine, selon Mme Abou Ghazaleh.

A cet égard, elle a attiré l'attention sur l'importance de l'aspect

social lors de la 31^e session, en parallèle avec les questions politiques et économiques, rappelant les répercussions de la pandémie de Covid-19 sur les pays arabes et comment l'aspect sanitaire a pris un grand intérêt par les responsables arabes et la Ligue des pays arabes et sa quête pour apporter un soutien à de nombreux pays sur lesquels la pandémie a eu de graves répercussions. Concernant l'Union arabe des douanes, cinq (5) études ont été effectuées pour faciliter et protéger la négociation sur les questions relevant de la commission de l'UDA, a expliqué Mme Abou Ghazaleh qui a fait état d'autres déci-

sions en cours d'examen qui seront dévoilées au moment opportun. Répondant à une question relative à la sécurité alimentaire arabe ainsi que les efforts des Etats arabes dans ce sens, Mme Abou Ghazaleh a relevé plusieurs projets sur les plans bilatéral et arabe, notamment en ce qui concerne la question alimentaire et la stratégie alimentaire arabe. La réunion d'aujourd'hui a porté principalement sur la stratégie arabe pour la sécurité alimentaire. Un plan exécutif a été arrêté, à cet effet, et qui sera soumis au Conseil au niveau ministériel puis au Chefs d'Etat arabes lors du Sommet, a précisé la responsable.

APN

Une délégation de la Commission de l'Habitat à Adrar pour s'enquérir des préoccupations des entreprises chargées du projet de la RN 06

La délégation de la Commission habitat, équipement, hydraulique et aménagement du territoire à l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie, dans le cadre de la mission d'information à la wilaya d'Adrar, avec les responsables des entreprises chargées de la réalisation du projet de la route nationale (RN06) reliant Reggane et les frontières algéro-maliennes pour s'enquérir de leurs préoccupations, a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée.

Présents à cette rencontre, réunissant la délégation de la Commission présidée par Ammar Oulmi, président de la Commission et les responsables des entreprises, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) avec les directeurs des travaux publics des wilayas d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar, les représentants des bureaux d'études et les laboratoires des travaux publics supervisant le suivi des études géotechniques et contrôle qualité. A ce propos, le wali d'Adrar a mis l'accent sur l'importance économique de la RN 06, dont la réalisation s'inscrit dans le processus de réforme et de relance économique incluses dans le programme du président de la République, indiquant que la région est "qualifiée pour être une véritable base de relance commerciale extérieure dans le futur, notamment le roc".

Cette route pourrait "se transformer en zone d'échange commercial pour les pays de la région du Sahel" selon le wali, ajoutant que "la réalisation de

cette route figure parmi les priorités de ses services". Les représentants des entreprises de réalisation du projet ont fait part de leurs préoccupations s'articulant pour la plupart autour du phénomène de la bureaucratie et du volet technique étant la principale cause du retard de la réalisation des projets.

Il s'agit, entre autres, de la lenteur du transfert des dossiers de la wilaya mère, la réévaluation des projets, l'actualisation des prix des matériaux utilisés dans les travaux, le retard de paiement des sommes dues, la livraison des permis d'exploitation du tuf et de l'attestation de réception provisoire du projet en cours de réalisation. Ils ont également évoqué la difficulté du terrain, l'étendue de la région, le manque d'eau, la distance des carrières, ce qui a amené les sociétés à rechercher des solutions pratiques pour la prospection des eaux, la fouille des carrières et la fourniture du matériel à déquât.

Les membres de la mission ont affirmé que le projet constitue "une étape importante pour le développement dans les wilayas de Adrar et Bordj Badji Mokhtar", mettant en avant leur engagement à le soutenir sur le plan législatif à travers le projet de loi de finances 2023 et le projet du code des marchés publics, tout en transmettant les préoccupations des entreprises de réalisation aux instances concernées pour faciliter l'exécution et la livraison des tronçons programmés dans les délais", ajoute la même source.

ALGÉRIE-HONGRIE

M. Boughali s'entretient avec le ministre hongrois de l'Intérieur sur l'avenir de la coopération bilatérale dans divers domaines

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a rencontré jeudi à Budapest le ministre hongrois de l'Intérieur, Sandor Pinter, avec lequel il a évoqué l'avenir de la coopération bilatérale entre les deux pays dans divers domaines, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Lors de cette rencontre, M. Boughali a affirmé que "les organes de sécurité en Algérie ont réalisé un saut qualitatif, d'autant qu'ils opèrent selon les normes internationales, ce qui leur a valu le respect et l'intérêt de nombreux

pays africains qui ont affiché leur volonté de bénéficier de leur expérience dans le cadre de l'Afripol", précise le communiqué.

Par ailleurs, le président de l'APN a évoqué le phénomène de la migration clandestine, et souligné "la nécessité de la traiter selon une approche humanitaire qui découle de notre legs civilisationnel", relevant que l'Algérie "n'a jamais utilisé la carte des migrants clandestins comme moyen de pression". De son côté, le ministre hongrois de l'Intérieur a précisé que les relations de son pays avec l'Algérie "se renforcent davan-

tage", affirmant "la disponibilité de son secteur à signer un accord de coopération avec l'Algérie, notamment dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, à travers l'échange d'informations".

Après avoir passé en revue les tâches assignées à son département ministériel en matière de sécurité, de santé, d'éducation et d'enseignement, le même responsable a exprimé son admiration pour les réalisations de la police algérienne sur le terrain, et émis son souhait de voir se concrétiser une coopération fructueuse avec l'Algérie.



M. Boughali s'entretient avec le vice-Premier ministre hongrois à Budapest

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, s'est entretenu jeudi à Budapest (Hongrie) avec le vice-Premier ministre, Zsolt Semjén, a indiqué un communiqué de l'APN. Au cours de cette audience, M. Boughali a mis en avant les "liens étroits et historiques entre l'Algérie et la Hongrie", soulignant la spécificité de cette visite

coïncidant avec le 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, ajoute la même source. M. Boughali a insisté sur "la promotion des échanges bilatéraux dans divers domaines", rappelant l'attachement du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à drainer des investissements directs et à tirer profit

des différentes expériences économiques des pays amis à l'instar de la Hongrie. De son côté, le vice premier ministre hongrois a fait part de la volonté de son pays de "renforcer ses relations avec l'Algérie notamment sur le plan économique", mettant en exergue "l'expérience de la Hongrie dans divers domaines, notamment l'industrie agro-

alimentaire, et les mesures fiscales visant à encourager les entreprises économiques". M. Boughali s'était entretenu auparavant avec le Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères, Tamás Menczer sur les derniers développements sur la scène internationale et les positions de l'Algérie à ce propos, conclut le communiqué.